7 • ÉTÉ 2026

LA REVUE NEC

CONSTRUIRE UN NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
www.numerique-en-communs.fr

Parentalités numériques

ÉCLAIRAGE
La médiation parentale, un « exercice d'équilibriste »

ZOOM SUR
La technoférence parentale : et le temps d'écran des parents ?

REPORTAGE
Entre protection et connexion : l'Aide Sociale à l'Enfance face au numérique

ENTRETIEN
Hubert Boët : interroger l'idéal techno-éducatif du « tout sur-mesure »

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Vives voies est un collectif pluridisciplinaire du tiers-secteur de la recherche engagé dans la défense du numérique d'intérêt général. Il œuvre pour inventer et partager des projets qui explorent les liens entre les mondes des sciences humaines et sociales, de la culture, des solidarités et du design.
www.vivesvoies.fr

Le Programme Société Numérique de l'ANCT appuie les collectivités et l'ensemble des acteurs de proximité sur toutes les questions liées aux usages numériques et au numérique d'intérêt général. Le programme porte à ce titre la politique nationale d'inclusion numérique (dont la feuille de route 2023-2027 s'intitule « France Numérique Ensemble ») qui vise à permettre à tous les Français et toutes les Françaises de bénéficier pleinement des opportunités offertes par le numérique.
www.societenumerique.gouv.fr

LA REVUE NEC

NUMÉRO 7 - ÉTÉ 2026

Parentalités numériques

Décrypter les enjeux, documenter les bonnes pratiques des territoires français en termes de numérique d'intérêt général, éclairer les points aveugles des médiations socio-numériques et montrer que l'inclusion n'est pas une réponse au surnombre de retardataires mais une exigence adressée au numérique de demain.

@numérique-en-commun-s

Cette revue est mise à la disposition du public sous Licence Ouverte / Open Licence

Numérique en Commun[s] – NEC est une démarche portée par le Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Depuis 2018, NEC propose un cadre de réflexion pour penser et construire collectivement un numérique d'intérêt général. De nombreux partenaires y sont associés : ministères, agences de l'État, régulateurs, collectivités, associations et coopératives.

Grâce à un événement national emblématique et des déclinaisons locales tout au long de l'année, NEC fédère une large communauté d'acteurs et d'actrices unis par le souhait de faire émerger un numérique à la fois inclusif, éthique, durable, ouvert, accessible et souverain.

Porteuse d'une véritable culture numérique basée sur la solidarité et la coopération, la démarche NEC permet ainsi de co-construire les outils partagés de l'inclusion numérique, expérimenter des services numériques, penser les évolutions des usages numériques, structurer des gouvernances et des systèmes vertueux au service des territoires et de celles et ceux qui y vivent.

ISBN : 978-2-488583-17-6
ISSN : 3073-486X

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

© Sébastien Bertholet

Note à l'attention de la lectrice et du lecteur

Dans cette revue, nous avons décidé d'adopter les principes d'une écriture inclusive. Par ce choix, nous voulons montrer qu'en utilisant cette forme rédactionnelle, il est possible de contenir les stéréotypes de genre, d'assurer une meilleure représentation des femmes dans la langue et d'éviter leur enfermement dans un répertoire restreint de rôles et de situations, limitant de fait leurs possibilités d'être et d'agir.

Nous sommes conscientes et conscients que certains marqueurs typographiques d'écriture inclusive comme le point médian peuvent perturber la lecture, notamment pour les personnes dyslexiques, les personnes aveugles ou malvoyantes utilisant des logiciels de synthèse vocale, les personnes en apprentissage ou en difficulté avec la langue écrite.

De ce fait, nous avons fait le choix d'employer les doublets (« les citoyennes et les citoyens »), de favoriser le recours aux noms de métiers ou titres au féminin et d'adopter une règle longtemps en vigueur en français : l'accord de proximité (« toutes celles et ceux » ; « les articles et tribunes publiées »). Pour arrêter ces choix typographiques, nous nous sommes notamment inspirées de la charte publiée par la revue féministe La Déferlante[1].

[1] Voir *La Déferlante* (2021), « Marche orthotypographique de *La Déferlante* ».

AVANT-PROPOS

Le 26 janvier 2026, l'Assemblée nationale a voté l'interdiction des réseaux sociaux pour les moins de 15 ans, saluée comme une « étape majeure ». Au même moment, dans un collège du Rhône, Saskia, 14 ans, partageait ses réalités : *« On peut pas dire aux parents qu'on a vu ça, sinon c'est "qu'est-ce que tu faisais encore sur ton téléphone ?", alors on dit rien, on s'échange des messages entre nous. Ça fait du bien de se les partager, on se sent moins seuls, mais bon c'est pas marrant. »* Voilà, en quelques mots, le point aveugle d'une politique qui semble préférer le geste spectaculaire au travail patient de l'éducation.

Ce septième numéro de la Revue NEC plonge au cœur de ce paradoxe. D'un côté, un appareil législatif qui empile les interdictions. Réseaux sociaux à 15 ans, smartphones bannis des lycées, contrôle parental obligatoire. De l'autre, des parents laissés seuls face à des injonctions contradictoires : soyez vigilants mais pas intrusives, limitez les écrans mais préparez vos enfants au monde numérique, protégez-les mais ne les coupez pas de leurs pairs.

La parentalité numérique n'existe pas en tant que politique publique. Ce constat, formulé lors du premier NEC local consacré à ce sujet en Ardèche en mars 2025, éclaire bien des choses. Les parents, et surtout les mères, se retrouvent désignées premières responsables d'une régulation que ni l'école, ni les plateformes, ni l'État ne parviennent à assurer. 55 % des initiatives territoriales adoptent un discours anxiogène ou sur-responsabilisant.

Il y a quelque chose de profondément politique dans le choix d'interdire plutôt que d'accompagner. Interdire, c'est simple, visible, médiatisable. Accompagner, c'est long, complexe, territorial. Et ça se finance difficilement. Sans compter que cette focalisation sur les comportements individuels évite de poser la question qui dérange : celle de la responsabilité des plateformes dont le modèle économique repose sur la captation de l'attention. Pourquoi ne pas exiger qu'elles soient protectrices *by design*, plutôt que de faire porter aux familles le poids de leur régulation ?

Cette logique de transfert du risque vers l'individu est celle que Numérique en Commun[s] s'emploie à déconstruire depuis 2018. Ce dont les parents ont besoin, ce n'est pas d'une énième liste de règles. C'est de lien social, de professionnelles et professionnels formés, de ressources conçues à partir de ce qu'ils vivent. C'est de communs éducatifs capables de soutenir une parentalité qui ne soit ni solitaire ni contrôlante.

Il faut tout un village pour élever un enfant. Encore faut-il que ce village existe. Ce numéro est une invitation à le construire. Bonne lecture.

Dorie Bruyas,
Directrice de Fréquence écoles
Présidente de la Mednum.

SOMMAIRE

© zoé aegerter

© Sébastien Bertholet

5 AVANT-PROPOS

9 PARENTALITÉS NUMÉRIQUES

ÉDITORIAL DU DOSSIER 10

GLOSSAIRE

Les mots de la parentalité numérique 12

DU CÔTÉ DES JEUNES 15

TÉMOIGNAGES D'ADOS

Partie 1 : Un téléphone à soi. Discussion croisée avec Samuel et Mamoudou, 16 ans 16

Partie 2 : Des adultes vraiment meilleurs que nous ? Discussion croisée avec Bohème et Gabrielle, 15 et 12 ans. Et leur papa, Silvio. 19

HORIZONS NUMÉRIQUES

Pronote : usages et braconnages 24

VU AILLEURS

Aux États-Unis, de jeunes néo-luddites refusent les écrans connectés 28

RESSOURCES

Magazines spécial ados 30

© Sébastien Bertholet

© Sébastien Bertholet

DU CÔTÉ DES PARENTS 33

ÉCLAIRAGE

La médiation parentale, un « exercice d'équilibriste » 34

CONTROVERSES AUTOUR DE...

Faire écran(s).....37

INTROSPECTION

Faut-il jeter les réseaux avec l'eau du bain ? 41

DU CÔTÉ DES PROS 49

RETOUR SUR...

Le NEC Ardèche, 1er NEC dédié à la parentalité numérique 50

CARTE BLANCHE

Comment un programme de recherche-action a bousculé nos certitudes sur les parents et le numérique ? Le cas de Super Demain 55

REPORTAGE

Entre protection et connexion : l'Aide Sociale à l'Enfance face au numérique 60

62 VARIA

ON A LU POUR VOUS

Promouvoir l'inclusion numérique des femmes migrantes dans les pays nordiques 64

REGARD D'EXPERT

Hubert Boët : interroger l'idéal techno-éducatif du « tout sur-mesure » 68

74 LES REVUES NEC

75 À PROPOS DE CETTE REVUE

78 CRÉDITS

© Sébastien Bertholet

Vous vous utilisez le numérique pour travailler, pour aller sur internet

Le numérique c'est du matériel informatique, des écrans et des ordinateurs. Ça sert aux parents à signer des documents et à travailler.
Le numérique c'est du matériel informatique, des écrans et des ordinateurs. Ça sert aux parents à signer des documents et à travailler.
Le numérique c'est du matériel informatique, des écrans et des ordinateurs. Ça sert aux parents à signer des documents et à travailler.
Le numérique c'est du matériel informatique, des écrans et des ordinateurs. Ça sert aux parents à signer des documents et à travailler.

Moi je joue à la [illegible]. J'e[illegible]e de la musique

C'est quelque chose fait sur l'ordinateur. [illegible]e un tableau numérique [illegible] un tableau à craie c'est un tableau tactile
Un tableau numérique il faut une s[illegible]ergie pour l'utiliser. Quand [illegible]mérique ça demande de l'électricité
C'est quelque chose fait sur l'ordinate[illegible]xemple un tableau numé[illegible]e c'es[illegible] tableau à craie c'est un tableau tactile
Un tableau numérique il faut une [illegible] d'énergie pour l'utilise[illegible] d on [illegible]érique ça demande de l'électricité
C'est quelque chose fait sur l'ordin[illegible] e[illegible]le un tableau num[illegible] c'est p[illegible]leau à craie c'est un tableau tactile
Un tableau numérique il faut ur[illegible]e [illegible]ie pour l'utiliser [illegible] l on di[illegible]ique ça demande de l'électricité
C'est quelque chose fait sur l'ordi[illegible]ar e[illegible] un tableau num[illegible] c'est pas [illegible]eau à craie c'est un tableau tactile
Un tableau numérique il faut u[illegible]ce d'énergie pour l'utiliser. Quand on dit [illegible]que ça demande de l'électricité

Ça sert [illegible] montre[illegible] d[illegible] choses

Les parents travaillent, j[illegible] à des [illegible]ils répon[illegible] des [illegible]ges et en envoient. Voilà
Les parents travaillent, j[illegible] à des j[illegible] répo[illegible] des [illegible]ages et en envoient. Voilà
Les parents travaillent, jo[illegible] des je[illegible] à de[illegible]ages et en envoient. Voilà
Les parents travaillent, jou[illegible] des jeu[illegible]t à d[illegible]sages et en envoient. Voilà

J'en sais rien du to[illegible]oi, mais vous [illegible]isez pour travailler
J'en sais rien du tou[illegible]tilisez pour travailler
J'en sais rien du tout m[illegible] l'utilisez pour travailler
J'en sais rien du tout moi, mais vous l'utilisez pour travailler

C'est un outil à travers lequel on peut communiquer qui a révolutionné le monde et qui ne fait que s'améliorer. Le numérique a certains défauts comme l'ia qui prend beaucoup de place et qui va faire disparaitre certaines choses ce qui n'est pas super. Derrière tout ca c'est une technologie incroyable. Le numérique a des défauts et des avantages. Le gros défaut c'est le cyberharcelement. Les avantages: facilite le travail, les communications, ça permet d'aller bcp plus vite sur certaines choses. Ca

© zoé aegerter

DOSSIER

PARENTALITÉS NUMÉRIQUES

L'éditorial

DU DOSSIER

Parler de « parentalités numériques », c'est d'abord accepter de quitter les évidences.

Non, le numérique ne se réduit ni à une menace diffuse, ni à une promesse d'émancipation sans reste. Il est devenu un milieu de vie, traversé de normes, d'injonctions, d'usages situés – et, à ce titre, un espace pleinement éducatif. Dans ce numéro 7 de la revue NEC, nous avons fait le choix de croiser les regards : ceux de jeunes, souvent assignés au statut d'usagers et usagères à risque ; ceux des parents, pris dans des arbitrages quotidiens parfois inconfortables ; ceux, enfin, des professionnelles et professionnels qui tentent d'accompagner sans surplomber.

Du côté des jeunes, des témoignages donnent à voir le téléphone comme un espace à soi, entre sociabilité, ennui et construction de l'autonomie, tout en interrogeant la pertinence des réponses politiques centrées sur l'interdiction. Ces expériences entrent en résonance avec un éclairage sur les débats actuels – de la majorité numérique aux régulations des plateformes – et leurs effets parfois paradoxaux.

Du côté des parents, le dossier de ce numéro explore la médiation familiale comme un véritable « exercice d'équilibriste », pris entre injonctions contradictoires et réalités du quotidien.
Les controverses autour du temps d'écran, la question de la technoférence ou encore l'irruption des intelligences artificielles conversationnelles viennent complexifier encore ces arbitrages.

Du côté des pros, plusieurs contributions reviennent sur des expérimentations de terrain, notamment à travers des démarches de recherche-action, des ressources pour accompagner les familles ou encore des situations limites, comme celles rencontrées dans la protection de l'enfance. Autant d'espaces où se redéfinissent les cadres de l'accompagnement.

En filigrane, d'autres enquêtes – sur les usages d'outils scolaires comme Pronote, ou sur les mouvements de déconnexion portés par les jeunes eux-mêmes – viennent déplacer le regard et rappeler que les pratiques numériques ne se laissent jamais réduire à des oppositions simples. Car ce que montre ce numéro, c'est moins une « crise » des usages qu'une difficulté collective à définir ce que nous attendons du numérique dans nos vies. Entre contrôle et laisser-faire, entre protection et autonomie, les réponses toutes faites

françois huguet
directeur du numéro

peinent à tenir. Dès lors, une autre voie se dessine : celle d'une médiation exigeante, fondée sur le dialogue, la confiance et la construction d'une culture numérique critique et partagée. Une voie qui suppose aussi de regarder en face les inégalités d'accès, de compétences et de pouvoir d'agir. Plutôt que de chercher à « régler » le numérique, il s'agit peut-être d'apprendre à faire avec lui – collectivement. C'est à cette condition que les parentalités numériques peuvent devenir autre chose qu'un problème à résoudre : un terrain d'expérimentation pour un numérique d'intérêt général.

GLOSSAIRE

Les mots de la parentalité numérique

par françois huguet

***Adaptive learning* (apprentissage adaptatif)**
Méthode d'apprentissage, généralement fondée sur des outils numériques, qui s'adapte automatiquement au niveau, au rythme et aux besoins de chaque apprenante et apprenant en analysant ses interactions, ses réponses et ses progrès. Grâce à des algorithmes et à l'exploitation des données d'usage, ces systèmes ajustent en temps réel les contenus, les exercices ou les parcours pédagogiques, en proposant par exemple des activités plus complexes en cas de réussite ou des explications renforcées en cas de difficulté, afin de favoriser un apprentissage plus personnalisé, progressif et efficace[1].

Affordance
L'affordance designe, notamment dans les environnements numériques, les caractéristiques d'un objet ou d'une interface qui suggèrent spontanément son usage à l'utilisatrice ou l'utilisateur, en orientant ses actions sans explication explicite (par exemple un bouton qui invite à cliquer).

Alloparentalité
Situation dans laquelle l'éducation et la prise en charge d'un enfant sont assurées, en partie ou totalement, par d'autres adultes que ses parents biologiques, comme des proches ou les membres d'une communauté.

Aide sociale à l'enfance (ASE)
Dispositif public départemental chargé de protéger les personnes mineures en danger ou en risque de l'être, et d'accompagner les familles confrontées à des difficultés éducatives ou sociales[2].

Behaviorisme
Courant de la psychologie qui analyse les comportements observables comme des réponses à des *stimuli*, en mettant l'accent sur les mécanismes d'apprentissage comme le conditionnement, en particulier à travers le renforcement et la répétition, sans prendre en compte les processus mentaux internes. Ce courant a largement influencé les pratiques éducatives et certains dispositifs d'apprentissage numériques fondés sur la récompense ou la progression par étapes.

By design
Utilisée dans le monde du numérique, cette expression insiste sur le fait qu'une caractéristique (souvent importante) d'une application ou d'un logiciel est : 1) pensée en amont ; 2) intégrée dans l'architecture même du système ; 3) difficile à modifier sans repenser l'ensemble. Comme exemple, nous pouvons prendre : « *privacy by design* » qui désigne le fait que la protection des données personnelles est intégrée dès le développement d'un service, et non ajoutée après, ou bien « *security by design* » qui désigne le fait que la sécurité est prévue dès le départ, et non traitée comme un correctif.

Charge mentale
Ensemble des tâches invisibles liées à l'anticipation, à l'organisation et à la gestion du quotidien, souvent inégalement réparties, notamment au sein du couple ou de la famille. Elles incluent la planification, la prise de décision et la coordination des activités. L'omniprésence de sollicitations numériques (messages, notifications, gestion des agendas ou des outils scolaires) peut contribuer à une surcharge cognitive et émotionnelle.

Connexionnisme
Dans le monde de l'IA, le connexionnisme désigne une approche où l'intelligence émerge de réseaux de neurones artificiels qui apprennent automatiquement à partir de grandes quantités de données, sans règles explicites. À l'inverse, le courant symbolique (ou cognitiviste) repose sur la manipulation de symboles et l'application de règles logiques écrites à l'avance pour simuler le raisonnement humain. Ces deux courants s'opposent entre une intelligence fondée sur l'apprentissage et les données (connexionnisme), et une intelligence fondée sur les règles et la logique explicite (symbolisme).

Constructivisme
Approche pédagogique selon laquelle l'apprenante ou l'apprenant construit activement ses connaissances à partir de ses expériences, de ses interactions et de sa réflexion personnelle, en mobilisant ses représentations initiales et en les transformant au contact de nouvelles situations – souvent à travers des activités, des échanges ou des outils numériques favorisant l'exploration, la collaboration et l'apprentissage par l'action.

Contrôle parental
Ensemble de dispositifs techniques et éducatifs permettant aux parents de réguler, surveiller ou accompagner l'usage des outils numériques par leurs enfants.

Dad blessing
Expression désignant la valorisation sociale de l'implication des pères dans les tâches éducatives et domestiques, souvent perçue comme remarquable ou exceptionnelle, là où des comportements équivalents sont considérés comme normaux chez les mères, ce qui révèle des attentes de genre différenciées et une reconnaissance inégale du travail parental[3].

---

[1] Voir infra, zoé aegerter, « Hubert Boët : interroger l'idéal techno-éducatif du "tout sur-mesure" », pp. 66-70.

[2] Voir infra, domitille pestre, « Entre protection et connexion : l'Aide Sociale à l'Enfance face au numérique », pp. 58-60.

[3] Voir infra, anne-charlotte oriol, « Faut-il jeter les réseaux avec l'eau du bain ? », pp. 39-42.

Doubles standards parentaux
Application de règles, d'attentes ou de jugements différents envers les enfants selon leur genre, leur âge ou leur place dans la fratrie, pouvant conduire à des inégalités de traitement, de liberté ou de responsabilité, et contribuant à la reproduction de normes sociales différenciées.

ENT
Espace numérique de travail.

Ethos ascétique
Système de valeurs valorisant la discipline personnelle, l'effort, la rigueur et la limitation des plaisirs, souvent associé à certaines traditions culturelles ou religieuses, et pouvant se traduire dans les pratiques éducatives par une forte valorisation du travail, du contrôle de soi et du mérite.

Indice de position sociale (IPS)
Indicateur statistique utilisé dans le système éducatif pour mesurer le niveau socio-économique des élèves et analyser les inégalités scolaires entre établissements. Il est construit à partir de variables comme la profession et le niveau d'éducation des parents. On le mobilise pour éclairer les politiques éducatives et les dispositifs de compensation des inégalités.

Majorité numérique
Âge légal à partir duquel un mineur peut consentir seul au traitement de ses données personnelles en ligne. Dans le cadre du RGPD, il est fixé à 15 ans en France.

Maison des jeunes et de la culture (MJC)
Association d'éducation populaire proposant des activités culturelles, artistiques et sociales visant à favoriser l'expression, l'autonomie et la participation des jeunes.

Parentalité numérique
Ensemble des pratiques, attitudes et stratégies mises en œuvre par les parents pour encadrer, accompagner et comprendre les usages numériques de leurs enfants, incluant la régulation du temps d'écran, la médiation des contenus, la sensibilisation aux risques (cyberharcèlement, données personnelles) et le développement d'usages autonomes, critiques et responsables.

Patriarcat
Organisation sociale dans laquelle les hommes occupent une position dominante dans les sphères politique, économique et familiale, au détriment des femmes. Elle repose sur des normes et des rapports de pouvoir qui structurent les rôles de genre et contribuent à la reproduction des inégalités – y compris dans les pratiques éducatives et familiales.

PEGI
Système européen de classification des jeux vidéo qui indique l'âge recommandé et signale la présence de contenus sensibles comme la violence ou le langage grossier.

Primipare
Terme médical désignant une femme qui accouche pour la première fois, avec des implications spécifiques en termes de suivi et d'expérience de la maternité.

Médiation parentale
Démarche d'accompagnement visant à prévenir ou résoudre les conflits familiaux, en facilitant le dialogue entre parents, ou entre parents et enfants.

REP
Réseau d'éducation prioritaire.

Robot conversationnel
Programme informatique, souvent basé sur l'intelligence artificielle, capable de dialoguer avec une ou un utilisateur en langage naturel pour répondre à des questions ou fournir un service.

Sycophancy
Tendance d'un système, notamment d'intelligence artificielle, à valider ou flatter les opinions de l'utilisatrice ou de l'utilisateur plutôt qu'à fournir une réponse objective ou critique, souvent en raison de son entraînement à maximiser la satisfaction de l'usagère ou de l'usager, ce qui peut renforcer des biais, limiter la contradiction et nuire à la qualité de l'information.

Technoférence
Situation dans laquelle l'usage des technologies numériques interfère avec les interactions sociales, en particulier dans les relations familiales ou parent-enfant, en fragmentant l'attention, en réduisant la disponibilité relationnelle et en perturbant la qualité des échanges[5].

Troubles DYS
Ensemble de troubles spécifiques des apprentissages (comme la dyslexie, la dyspraxie ou la dyscalculie) d'origine neurodéveloppementale, qui affectent certaines fonctions cognitives sans altérer l'intelligence globale, et qui nécessitent des aménagements pédagogiques adaptés, notamment dans les environnements scolaires et numériques.

---

[4] Pour aller plus loin, voir le quatrième numéro de la Revue NEC consacré aux jeux vidéo. lesbases.anct.gouv.fr/ressources/la-revue-nec-4-jeux-video-et-numerique-d-interet-general.

[5] Voir infra, domitille pestre, « La technoférence parentale : et le temps d'écran des parents ? », p. 38.

© Sébastien Bertholet

« DU CÔTÉ DES JEUNES »

De tous les problèmes qu'ils peuvent régler, ils règlent ce problème-là d'abord, alors qu'ils auraient d'autres choses à faire. Ils bloquent notre truc, ils bloquent un peu notre adolescence. On ne pourra plus prendre de vidéos mais moi je voudrais bien avoir des souvenirs quand même. Et après, j'aimerais bien tout mettre sur une clé USB que je pourrais montrer à mes enfants plus tard. Je me dirais « ah ! c'est ma clé USB de quand j'étais jeune ».

Mamoudou
16 ans, lycéen

© Julien Le Coq / FTV

Alors que l'Assemblée nationale vient de voter en première lecture l'interdiction du portable au lycée et que l'interdiction des réseaux sociaux au moins de 15 ans vient d'être approuvée, nous avons choisi d'écouter quatre jeunes nous parler de leur relation à leur téléphone, un espace à soi où semble se cristalliser lien social et remède à l'ennui.

Partie 1. Un téléphone à soi.

Discussion croisée avec Samuel et Mamoudou, 16 ans.

par zoé aegerter

Depuis quand est-ce que vous avez un téléphone ?

SAMUEL : Ça dépend de ce que tu entends par téléphone ! Si c'est téléphone ou smartphone. Parce que j'ai eu un téléphone pliable en sixième, jusqu'au début de la troisième en gros. C'était un Nokia, je pouvais juste téléphoner ou envoyer des SMS. Je ne prenais pas de photos dessus, vu que c'était de très mauvaise qualité.

MAMOUDOU : Moi, j'ai eu mon premier téléphone début 6e. Au tout début, j'ai eu un iPhone 6, je ne l'ai pas gardé longtemps. Après, j'en ai eu deux ou trois autres. Maintenant, j'ai de nouveau un iPhone mais en ce moment il est cassé, donc j'en ai un qui est à ma mère.

Ça a été difficile d'obtenir votre premier smartphone ?

SAMUEL : Oui, ça a mis du temps... La première fois que j'ai demandé un smartphone ça devait être en 6e parce que tous mes potes quasiment avaient déjà un téléphone, genre un smartphone. Et moi j'étais encore au téléphone à clapet. En soi, ça ne me dérangeait pas parce que je pouvais jouer avec eux sur console (j'aime bien les jeux vidéos), mais c'était surtout pour moi. J'en voulais vraiment un parce que, à l'époque ce qui m'intéressait, c'est qu'il y avait un jeu vidéo que j'aimais beaucoup et qui était disponible que sur tablette ou téléphone. Du coup, j'avais demandé à avoir potentiellement une tablette,

pour ne pas forcément avoir un téléphone que je puisse prendre partout. Et mes parents, enfin ma mère en tout cas, ne voulait pas. Mon père, lui, il était plutôt ouvert. Je ne sais pas comment l'expliquer, mais bon ma mère a un problème avec les écrans, elle n'aime vraiment pas les écrans. Enfin, elle a vraiment peur de l'addiction, la mienne en l'occurrence, pas la sienne, mais voilà. Elle n'était pas du tout ouverte et même maintenant, elle est encore un peu fermée par rapport à ça.

MAMOUDOU : Moi, ça s'est fait naturellement. J'étais en 6e, ils m'ont dit : est-ce que tu voudrais avoir un téléphone ? J'ai dit « *ouais* » parce que tout le monde en avait un. Je me suis dit pourquoi pas en avoir un aussi.

> *Ma mère a un problème avec les écrans, elle n'aime vraiment pas les écrans.*
>
> ***Samuel,***
> *16 ans*

SAMUEL : Au final, mon premier smartphone, je l'ai eu au moment du brevet. Le *deal*, c'était que j'aie mention très bien. Si j'avais mention bien, c'était fini, je n'avais pas mon téléphone. Et du coup, ça m'a motivé encore plus, pour avoir mention très bien et avoir mon smartphone, et c'est ce qui s'est passé.

> **Est-ce qu'il y a un contrôle parental sur vos téléphones ?**

SAMUEL : Oh oui… Quand j'ai eu mon smartphone, ma mère m'a dit que je pouvais le garder seulement si on me mettait un contrôle parental dessus. Comme je ne voulais pas retourner au Nokia, le meilleur choix pour moi a été d'accepter. Ils me bloquent à 22 h. À partir de 22h, je peux juste appeler, c'est tout.

MAMOUDOU : Mes parents n'ont pas trop fait ça, mais au collège j'étais vraiment un geek, j'étais tout le temps sur mon téléphone. Alors le week-end, pour que j'arrête, ils me le prenaient pendant une journée ou parfois vers midi. J'aimais pas qu'elle me prenne mon téléphone ma mère. Mais mes parents m'ont dit de lâcher. J'ai dû lâcher. Je passe moins de temps sur mon téléphone maintenant.

> **Mamoudou, toi qui as des frères et sœurs, comment ça se passe avec eux ? Est-ce que ça arrive que tu dises à ton petit frère que tu trouves qu'il regarde trop son téléphone ?**

MAMOUDOU : Dans ma famille on a tous un téléphone, sauf les petits derniers. On évite le plus possible qu'ils aient des écrans, même si des fois c'est compliqué. Surtout si tout le monde a son téléphone, mais c'est vrai que c'est important de faire attention à ne pas commencer trop tôt. Après, mon frère qui est au collège, parfois je lui dis « *limite un peu* », parce que lui c'est vraiment un geek. Il me répond « *ouais, t'inquiète je vais limiter* », puis il reprend son téléphone au bout de deux minutes. Du coup, je suis obligé de le dire à mes parents, ensuite, ils lui confisquent son téléphone.

> **Et au lycée, vous utilisez souvent votre téléphone ?**

SAMUEL : Au lycée, j'ai moins de potes qu'au collège. J'ai l'habitude d'être plus souvent sur mon téléphone, un peu dans mon coin. À chaque récréation, ou entre chaque cours, j'ai pris l'habitude

de le sortir. Je vais checker mes messages, genre Insta, WhatsApp, SMS. En soi, ça ne me dérange pas, mais c'est différent. En fait, j'ai l'impression de me replier sur moi-même et d'avoir un peu plus de mal à interagir avec les autres. Après, les gens avec qui je suis n'ont pas forcément les mêmes centres d'intérêt que moi et, personnellement quand je n'ai rien à dire, je préfère ne rien dire plutôt que de dire des choses qui ne sont pas intéressantes. C'est aussi à moitié un choix personnel, de ne rien dire.

MAMOUDOU : Moi, je le sors à la récré ou des fois quand le prof parle trop. Si je suis tout au fond à gauche, je peux l'utiliser comme je veux, mais j'essaie d'écouter un peu le prof parce que sinon je vais manquer des cours. Et à la récré, je me pose à la cafèt, je parle avec mes copains, soit on parle soit on est sur nos téléphones.

> *« [avec l'interdiction des portables au lycée] ils bloquent un peu notre adolescence. On ne pourra plus prendre de vidéo mais moi je voudrais bien avoir des souvenirs quand même. »*
>
> ***Mamoudou,***
> *16 ans*

Vous savez peut-être que les smartphones vont sûrement être interdits au lycée, qu'est-ce que vous en pensez ?

MAMOUDOU : Franchement, je suis déçu qu'ils interdisent le téléphone tout d'un coup. Surtout pour mon petit frère, déjà que dans son collège c'est interdit. Il pensait pouvoir l'utiliser au lycée mais là c'est mort. Et moi, ça va me manquer, on devra l'utiliser en secret ou alors sortir pendant la récréation. Et quand tu te fais attraper, ça doit appeler tes parents, etc. Non, franchement, ça va être dur. De tous les problèmes qu'ils peuvent régler, ils règlent ce problème là d'abord, alors qu'ils auraient d'autres choses à faire. Ils bloquent notre truc, ils bloquent un peu notre adolescence. On ne pourra plus prendre de vidéos mais moi je voudrais bien avoir des souvenirs quand même. Et après, j'aimerais bien tout mettre sur une clé USB que je pourrais montrer à mes enfants plus tard. Je me dirais « *ah ! c'est ma clé USB de quand j'étais jeune* ».

SAMUEL : Moi, je ne sais pas trop ce que je ferais pendant les pauses du coup, peut-être que ça obligerait à trouver des choses à se dire. En tous cas, c'est sûr que j'aurais encore plus envie de passer du temps sur mon téléphone en sortant du lycée ou en rentrant chez moi, pour parler avec mes amis qui ne sont pas dans le même lycée que moi.

Partie 2. Des adultes vraiment meilleurs que nous ?

Discussion croisée avec Bohème et Gabrielle, 15 et 12 ans. Et leur papa, Silvio.

par yaël benayoun

> **BOHÈME : De ce que je comprends, ils veulent faire passer deux lois : l'interdiction des téléphones au lycée, et l'interdiction des réseaux sociaux pour les moins de 15 ans.**

Moi, par rapport à ça, je ne pense pas qu'interdire les téléphones, ce soit la solution. Pour nous, les téléphones, c'est aussi un espace de communication où on peut partager plein de choses, trouver plein d'informations et le fait de pouvoir les utiliser, ça nous permet d'apprendre à les utiliser.

Je trouve même qu'interdire, ça peut être dangereux. C'est présenté comme une reprise de contrôle des personnes âgées et responsables, mais en fait, c'est aussi une perte de visibilité. Parce qu'on a beau être immatures ou je ne sais pas quoi… Tout le monde va s'acheter un deuxième téléphone ou mettre un faux âge sur TikTok, et ça fait qu'un jeune qui se fait cyberharceler, on va lui dire « *t'avais pas à être sur TikTok* ». Je trouve que ça ne prend vraiment pas le problème dans le bon sens. Il faudrait aussi plus éduquer les vieux qui sont sur TikTok, genre « *arrête d'envoyer des nudes, c'est ridicule* ».

GABRIELLE : Et ils sont choupinous mais les réseaux sociaux, techniquement, c'est une façon d'avoir des contacts avec les autres… Donc ça peut être un endroit où tu te fais harceler mais ça peut aussi être un endroit où, la victime, elle va parler à sa pote. Finalement, c'est comme si t'étais dans une grande pièce où tu parlais à des gens.

> *Il faudrait éduquer les gens à être plus responsables sur les réseaux sociaux et par rapport à leur téléphone plutôt que de juste interdire bêtement. Parce que ces interdictions, elles ne seront pas respectées. Par contre, ça va mettre des gens en danger.*
>
> ***Bohème,***
> *15 ans*

BOHÈME : En fait, c'est pareil que de dire à une meuf « *en vrai, sors pas la nuit* ». Ça fait penser à la manière dont on parle de harcèlement dans les écoles. On va nous apprendre à réagir à une situation de harcèlement en tant que témoin ou victime. Mais il faudrait aussi éduquer directement les harceleurs. C'est moins facile comme démarche, de dire qu'en vrai, on peut tous être harceleurs. Mais je pense, c'est aussi important d'éduquer les gens qui harcèlent que d'apprendre à réagir à ces situations. C'est la même chose pour le cyberharcèlement.

GABRIELLE : Ils ne vont jamais réussir à interdire ! Au collège, ils mettent déjà les téléphones dans des pochettes. Les trois-quarts des pochettes sont cassées. Les gens la ferment bien devant les pions, et ils la rouvrent après. Ou bien, ils ne la ferment pas, ils font semblant

et ils la ressortent aux toilettes. Très sincèrement, ça ne sert à rien. C'est une bonne idée, mais ça ne sert à rien.

> **SILVIO : Dans ces lois, il y a la question du harcèlement mais il y a aussi le problème de l'addiction… Est-ce que vous constatez des comportements compulsifs ? Des téléphones qui ressortent au bout de 30 secondes alors que t'es en train de parler, ou dès qu'il y a un moment de gêne, de stress, de vide…**

BOHÈME : C'est vraiment régulier… Pour à peu près tout le monde, je dirais. Quand t'es dans une conversation où tu n'es pas très impliquée, tu sors ton tél. Quand t'es à côté de quelqu'un à qui tu n'as rien à dire, tu sors ton tél. Ça te donne une constance. Ça fait que tu n'es pas obligée de parler, t'as une raison de ne pas parler. Et tu ne fais pas rien. Tu fais quelque chose de tes mains…

> **Gabrielle, tu n'as encore pas de téléphone…**

GABRIELLE : Non, je n'ai pas d'ordi, pas de téléphone. Du coup, je loupe les trois-quarts des réfs ! Au collège, je me fais maltraiter… Parfois, je traîne avec des mecs, ils sont capables de parler pendant 1h30 des derniers trucs qu'ils ont fait sur je ne sais pas quel jeu vidéo. Moi, je suis à côté, en mode « *ouais, ouais… totalement d'accord avec vous* ». En vrai, je n'ai rien compris. Il y a plein de trucs, je suis complètement larguée. C'est affolant.

J'aimerais bien avoir un téléphone. C'est pratique quand même. Parce que, par exemple, pour les discussions, souvent je pique le téléphone à ma mère. Et si je suis chez papa, c'est elle qui reçoit les messages…

> **SILVIO : Je trouve ça hyper gênant d'avoir les conversations Whatsapp de Gabrielle sur mon téléphone. Gênant, je veux dire : ce n'est pas ma vie ! Après si ça passait par un ordi familial… Je me souviens qu'on partageait le même ordi avec mes sœurs, on avait MSN à l'époque. On a appris ce que c'était d'avoir des espaces privés sur un appareil commun.**

GABRIELLE : Le téléphone à maman, je l'utilise juste pour écouter de la musique – pour moi, la musique, c'est important, j'en écoute beaucoup – et envoyer des messages à mes potes sur Whatsapp. Je crois que je l'utilise plus qu'elle ; c'est comme si on se le partageait.

BOHÈME : Moi aussi, j'avais besoin de vos téléphones… Et ouais, c'est un peu chiant je trouve…

GABRIELLE : …de dépendre du téléphone des autres.

> **SILVIO : Comment elles font, vos copines ?**

BOHÈME : Je ne sais pas quand est-ce que ça s'est fait mais il y a un moment où quand on était petites, personne ne savait allumer ni éteindre un ordi… Et entre 8 et 12 ans, les gens tapaient tous super vite à l'ordi, ils avaient tous plein de trucs… Moi, je suis restée un peu nulle, même si je sais faire

> *[…] je n'ai pas d'ordi, pas de téléphone. Du coup, je loupe les trois-quarts des réfs ! […] Il y a plein de trucs, je suis complètement larguée. C'est affolant.*
>
> ***Gabrielle,***
> *12 ans*

deux-trois trucs maintenant, je gère mes comptes toute seule – avant, mes copines avaient mon compte Insta sur leur téléphone, je leur envoyais les photos que je voulais mettre en *story*.

GABRIELLE : Moi, les gens me vannent parce que quand je tape à l'ordi, je tape avec les index.

BOHÈME : La dernière séance de SNT (Sciences numériques et technologiques, ndlr), c'était sur les réseaux sociaux. Le prof nous a demandé de prendre nos téléphones et de regarder nos temps d'écran. Il y en a plein, quand ils ont vu que leur moyenne de la semaine était de 13h30 par jour, ils étaient là « *ah bah ça va !* ». L'année dernière, j'avais une pote qui était à 17h… Et les gens, ça ne les choque pas spécialement.

SILVIO : Tu passerais plus de temps sur ton téléphone toi, sans le contrôle parental ?

BOHÈME : Je pense, oui. Maintenant, ça me frustre quand je n'ai rien à faire. Mais moi, ça ne fait pas longtemps que j'ai un téléphone. J'ai l'impression que ça me frustre moins que d'autres. Il y en a, vraiment, ils ont besoin d'avoir la tête occupée, ils n'ont plus l'habitude d'avoir rien à faire.

Et t'aurais envie d'y passer plus de temps ?

BOHÈME : Non. Enfin, il y a des fois où c'est important. Par exemple, l'an dernier, j'avais encore mon compte Insta sur le téléphone à maman. Il y a des moments, j'étais sur le téléphone pour rien… Juste pour scroller ; je regardais les *stories* des gens, etc. Mais il y a des fois, je n'y allais pas. Et dans mon groupe de potes, elles avaient des conversations qui, pour nous, sont importantes. Il y a des choses comme ça que j'ai su un ou deux mois après… Et c'est grave en fait !

Pour plein de gens, c'est beaucoup plus simple de parler sur les réseaux, quand tu n'as pas la personne en face. Le fait que ce soit par écrit, j'ai l'impression que t'es plus claire, tu t'exprimes mieux… Il y a des choses que tu dis sur les groupes et que t'aurais du mal à exprimer en face.

Et tu ne trouves pas que le fait d'avoir deux heures dans la journée ou les récréations sans téléphone, où tu vas marcher, discuter avec ton voisin en direct… Parce que le risque c'est de ne plus oser regarder ou parler à quelqu'un que tu ne connais pas, parce que c'est gênant…

BOHÈME : En fait, ce que tu dis là, je ne sais pas si tu le dirais pour quelqu'un qui a 40 ou 50 ans. De dire : « *Oui, on peut faire le choix de lui interdire d'aller sur son téléphone 8 h par jour* ».

GABRIELLE : Alors que parfois, on croit que papa, il fait la sieste, on descend et en fait, il est comme ça, sur son téléphone…

BOHÈME : Oui, c'est ça qui est frustrant dans ces interdictions. On nous fait bien sentir que « *Oui, on est vraiment meilleurs que vous ; vous êtes juste immatures et irresponsables ; on va vous mettre des règles et voilà* ». J'ai l'impression, on le prend tous un peu mal. Vraiment, vous êtes tous persuadés de mieux savoir vous réguler que nous ?

L'INTERDICTION DES RÉSEAUX SOCIAUX POUR LES MOINS DE 15 ANS

La proposition de loi visant à protéger les mineurs des risques auxquels les expose l'utilisation des réseaux sociaux a été adoptée à l'Assemblée nationale en procédure accélérée le 26 janvier dernier. Elle doit désormais être examinée par le Sénat. Le gouvernement espère une entrée en vigueur dès la rentrée de l'année scolaire 2026-2027.

La proposition de loi comporte plusieurs volets :

- **Le premier porte une la *majorité numérique à 15 ans. Il s'agit d'interdire avant cet âge l'accès à l'ensemble des réseaux sociaux hormis les encyclopédies collaboratives, les répertoires scientifiques ou éducatifs, ou encore les plateformes de développement et de partage de logiciels libres.**
- **Le second concerne la responsabilité des plateformes. Dès lors qu'ils utilisent des algorithmes de profilage, les réseaux sociaux sont considérés comme des éditeurs, et non plus simplement comme des hébergeurs de contenu.**
- **Le troisième porte sur la régulation publicitaire. À deux titres. D'une part, la publicité sur les plateformes : ces dernières doivent s'engager à ne pas exposer les jeunes à une « *pression commerciale excessive* ». Et d'autre part, la publicité en faveur des plateformes : le bandeau « *produits dangereux pour les moins de 15 ans* » sera obligatoire sur tous les supports de communication.**

Le texte initial comprenait également l'interdiction d'utiliser les téléphones portables dans l'enceinte des lycées mais la disposition a été amendée. Le texte voté par les députés retient simplement l'obligation pour les lycées de préciser les lieux et conditions d'utilisation des téléphones portables dans leur règlement intérieur.

Le 11 février 2026, une cinquantaine d'associations féministes et de militantes pour les libertés numériques ont signé une tribune intitulée « Les politiques sécuritaires et liberticides n'ont jamais permis de lutter contre les inégalités et les violences. L'espace numérique n'est pas une exception »[1]. Les signataires pointent l'inefficacité et le danger d'interdire l'accès aux réseaux sociaux aux plus jeunes et appellent à une régulation des plateformes.

Quatre arguments sont mis en avant :

- **Premièrement, alors que les enfants sont silenciés à de nombreux endroits, les réseaux sociaux représentent de précieux espaces d'expression. Les en exclure est une forme supplémentaire de censure.**

- **Deuxièmement, pour rendre effective l'interdiction, un système de contrôle d'identité généralisé devra être mis en place par les plateformes pour l'ensemble de leurs utilisatrices et utilisateurs, ce qui remet en cause l'anonymat en ligne, principe nécessaire à la protection de la vie privée sur internet.**
- **Troisièmement, l'exemple australien montre que les jeunes arrivent sans difficulté à contourner les interdictions. Au lieu de protéger les jeunes, ce type de mesures les incite à aller vers des plateformes encore plus dérégulées, et à prendre des risques encore plus importants.**
- **Et enfin, ces mesures ne répondent pas au problème de fond : algorithmes de recommandation, design addictif, contenus haineux, violences en ligne, pédocriminalité… Pourquoi ne pas exiger des plateformes qu'elles soient « *protectrices* *by design » ?**

Les signataires déplorent également l'absence des jeunes dans les discussions françaises et européennes sur le sujet. Quand se donnera-t-on les moyens d'un débat démocratique de qualité sur le modèle économique – et de prédation – des grandes plateformes, pour la santé des jeunes et des moins jeunes ?

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Le site vie-publique.fr propose un panorama des lois qui permet de suivre les différentes étapes du processus législatif.**
- **« Interdire n'est pas protéger », communiqué de l'association Féministes contre le cyberharcèlement publié le 30 janvier 2026[2] ;**
- **« En Australie, les adolescents contournent l'interdiction pour aller sur les réseaux sociaux », épisode du podcast *Les documents franceinfo* mis en ligne le 6 janvier 2026[3].**

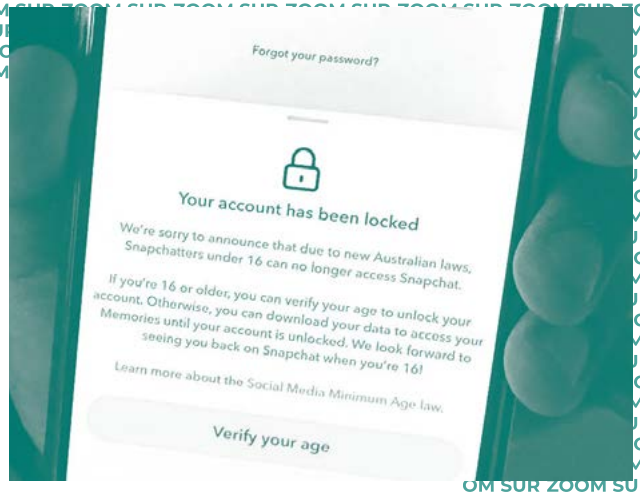

Message envoyé par Snapchat à un jeune de 13 ans après le vote de l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 16 ans en Australie.
© AFP/Getty Images

[1] Accessible au lien suivant : blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/110226/numerique-les-politiques-securitaires-et-liberticides-nont-jamais-permis-de-lutter-con

[2] Accessible au lien suivant : vscyberh.org/post/807167630193639424/communiqu%C3%A9

[3] Accessible au lien suivant : radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/les-documents-franceinfo/en-australie-les-adolescents-contournent-l-interdiction-pour-aller-sur-les-reseaux-sociaux-3046933

Pronote : usages et braconnages

par claire richard

Dans la relation entre parents et école, le logiciel Pronote s'est taillé une place centrale. Déployé dans plus de 8 000 établissements scolaires, Pronote concentre les critiques depuis son introduction… Mais aussi les détournements.

Développée en 1999 par la société privée Index Education (rachetée en 2020 par le groupe La Poste), Pronote est le logiciel de gestion de vie scolaire le plus répandu dans les collèges et lycées publics. Sur Pronote, les élèves peuvent consulter des cours et des ressources, avoir accès à leurs notes et aux devoirs donnés ainsi qu'à leurs emplois du temps. Le logiciel propose aussi une messagerie pour contacter les parents, les professeurs et plus largement les équipes pédagogiques et permet le suivi individuel des élèves (absences, comportement, notes, etc.).

Les critiques du corps enseignant et des parents

Introduisant un nouvel intermédiaire dans la relation entre parents et professeurs, Pronote a suscité de nombreuses critiques. Des enseignantes et enseignants ont dénoncé une intrusion dans leur liberté éducative (notamment à cause du partage des cours en ligne, parfois commentés par les parents), une forme de surveillance exercée par les parents, qui peuvent désormais contacter l'équipe enseignante à n'importe quel moment via la plateforme, ou encore le stress que les notes postées sur la plateforme peut occasionner pour les élèves (des enseignants évoquent sur *Reddit* des élèves restant connectés jusqu'à minuit pour voir apparaître leurs notes, d'autres qui recalculent leur moyenne à chaque nouvelle note[1]…). De leurs côtés, certains parents se sont plaints d'une dégradation de la relation avec les professeurs, d'une injonction à être en ligne pour les adolescentes et les adolescents, contradictoire au moment où le discours de santé public se concentre sur la limitation de l'exposition aux écrans[2].

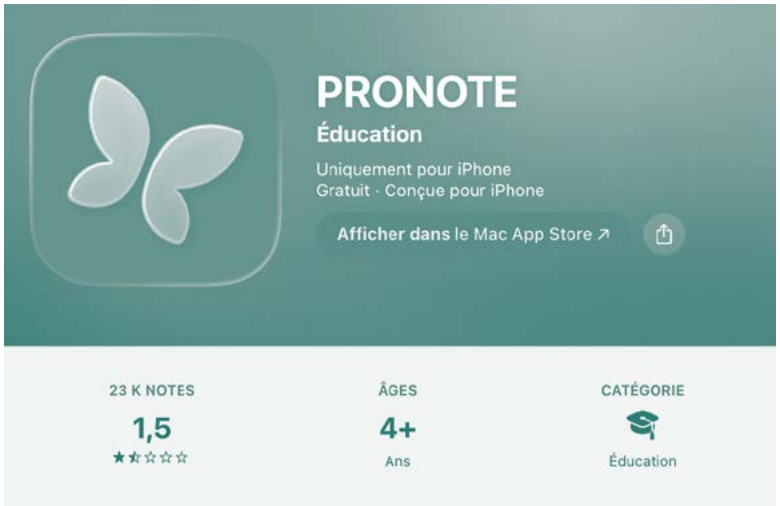

Capture d'écran de la page Pronote sur l'App Store, notée 1,5 étoile. ©App Store

De fait, une étude de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)[3] souligne que Pronote est une des premières applications numériques consultées par les ados (ce qui a constitué pour l'autrice et l'auteur du rapport « *une des surprises de l'enquête* »).

[1] Post accessible au lien suivant : reddit.com/r/enseignants/comments/1krslxn/lhyst%C3%A9rie_autour_de_pronote_me_fatigue

[2] Voir par exemple l'appel du collectif CoLINE (Collectif de lutte contre l'invasion numérique de l'école). En ligne : collectifcoline.fr

[3] Mehdi Arfaoui & Jennifer Elbaz (2025), « Numérique adolescent et vie privée », enquête menée par Mehdi Arfaoui, CNIL. Voir encart ci-dessous.

Leurs entretiens montrent qu'au collège, les ados ouvrent souvent l'application de leur ***ENT** dès le réveil « *pour voir si un prof est absent* », et avant d'éteindre le téléphone, « *pour vérifier mon emploi du temps* », car « *j'avais peur de louper une notif' sur ProNote* ». Cette présence envahissante peut générer du stress ou de l'angoisse. Depuis la rentrée 2025, la publication des notes est fixée à 7 h du matin et les discussions sont bloquées entre 20 h et 7 h du matin, pour respecter un droit à la déconnexion.

Une étude de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés souligne que Pronote est une des premières applications numériques consultées par les ados.

L'angle mort des familles allophones et éloignées du numérique

Ces critiques ont été largement relayées par la presse. Mais on entend moins parler d'un autre aspect essentiel : l'obstacle que peut constituer Pronote pour les familles allophones, ou plus largement pour les familles éloignées du numérique. L'interface du logiciel est proposée en français, anglais, espagnol ou italien. Pourtant, la deuxième langue parlée en France est l'arabe dialectal et, selon l'INSEE, les immigrés vivant en France en 2024 viennent principalement d'Afrique (Maghreb, puis Comores, Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun). L'usage de Pronote pour des parents allophones et éloignés du numérique reste un impensé de la plateforme, d'ailleurs relevé en juin 2025 par le rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche consacré aux usages du numérique dans la relation école-famille[4]. Celui-ci fait le constat « d'une importante fracture numérique particulièrement marquée dans les établissements ***REP**, REP+ et lycées professionnels, et de façon globale dans les établissements dont l'***indice de position sociale** [...] est faible et au-dessous de la moyenne nationale... La fragilité socio-économique peut se doubler d'une fragilité linguistique et culturelle. C'est le cas d'une partie des familles allophones, plus exposées à cette double fragilité qui peut aggraver leur insécurité numérique ».

Il incombe alors aux enseignantes, aux enseignants et aux enfants de faire le travail de traduction, littérale et symbolique, entre le monde de l'école et celui de la plateforme.

Des éléments dispersés suggèrent que [les élèves] ont développé, face à cette interface imposée, des usages et des représentations braconnières et/ou humoristiques.

Détournements discrets et marges d'autonomie : les *hacks* des élèves

Mais qu'en est-il des élèves ? Des éléments dispersés suggèrent qu'elles et ils ont développé, face à cette interface imposée, des usages et des représentations « braconnières » et/ou humoristiques.

Ainsi, sur les app store d'Apple ou de Google, des milliers d'avis « saquent » l'appli (1,5 étoile sur l'App Store d'Apple, un peu plus de 2 sur Google Play), en reprenant les codes des notes de jeux vidéo :

« Ce jeu est difficile surtout à partir du niveau 3e, l'XP est trop compliqué [sic] à obtenir à cause des quêtes improbables où il faut vaincre les boss des monde "histoire-géo", "mathématique", "français" et tout les autres. Le gameplay est moyen et les bugs "retards", "absences" sont énervants. De plus, les PNJ [personnages non joueurs, ndlr] ont tous des problèmes de graphisme : leurs cheveux sont blancs ou inexistants. Et l'event "brevet" n'est vraiment pas facile surtout sans le mode multijoueur pour les contrôles. »

Certains avis démontrent un regard critique porté sur l'outil et ses ***affordances** : les choses qu'il rend possibles, ou non. Un avis déposé sur Trust Pilot en avril 2025 intitulé « Pronote : l'application de la tor*ture scolaire !!!* » décrit : *« une appli qui détruit la santé mentale des élèves »*, avant de détailler :

« Franchement, j'en peux PLUS de Pronote. Chaque fois que je l'ouvre, c'est pour me prendre une avalanche de devoirs, de notes, de contrôles à venir... Y'a AUCUNE bonne nouvelle sur cette appli, c'est juste du stress non-stop. Et en plus, elle bug tout le temps, elle est lente, moche, et super mal organisée. »

Et de citer, parmi « *ce qui ne va pas* » : « *Interface digne des années 2000* », « *Notifications qui poppent à 23 h pour dire "devoir maison surprise"* »,

[4] Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (2025), « Usages du numérique dans la relation école-famille ». Voir encart ci-dessous.

« *Notes qui tombent à la chaîne, même le dimanche* », « *ZÉRO bienveillance, c'est que de la pression* », « *Les parents voient tout avant toi, t'as même pas le temps de respirer* ». L'utilisateur a des suggestions d'amélioration : « *Déjà, repensez tout. Rendez l'appli plus humaine, moins robotique, plus agréable à utiliser. Laissez les élèves respirer, mettez des messages positifs, des rappels pour prendre soin de soi, pas juste des "interro à 8 h". Et pitié, stop les mises à jour qui ne changent rien !* ».

Sur TikTok, de nombreuses vidéos proposent des astuces et des hacks pour détourner Pronote.
Certaines partagent des tutoriels pour modifier l'affichage d'une note (via l'outil « Inspecter l'élément » sur le navigateur), avant de faire une capture d'écran ou de le montrer aux parents… D'autres demandent de l'aide pour résoudre des bugs, partagent des mots de profs ou des motifs d'exclusion savoureux. D'autres encore racontent la vie avec Pronote dans des sketchs en mode « POV[5] » : ce qui se passe quand on rentre chez soi et qu'on découvre que sa mère ou son père a déjà vu sa sale note de maths… Ou, version petite danse, quand on découvre au moment de partir que le cours de géo est annulé.

Ces usages sont certes anecdotiques, et comme toutes les formes d'appropriation du numérique, ne sauraient être généralisés à tous les adolescentes et les adolescents. Mais ils démontrent que les ados ont une marge de jeu et de détournement des outils qu'on leur impose. Le succès de l'appli Papillon en est un bon exemple. En 2021, Vince Linise, lycéen passionné d'informatique développe une application pensée pour transformer l'interface assez austère de Pronote en une interface esthétiquement bien plus proche des réseaux sociaux utilisés par les jeunes, et proposer des fonctionnalités nouvelles adaptées aux désirs des ados (parmi lesquelles le calcul automatique de la moyenne). Papillon est gratuite, *open source* et développée par un petit groupe de développeurs bénévoles. En 2025, elle a été téléchargée plus de 900 000 fois (et elle a 5 étoiles sur l'App Store).

Discrets, ces détournements témoignent d'une marge d'autonomie que les discours catastrophistes nient aux élèves, et invitent à considérer avec plus de nuances leur relation avec les outils numériques qu'on leur impose.

[5] POV vient de l'anglais « *point of view* » – « point de vue » en français. Il est utilisé comme un moyen de parler du point de vue d'une personne, ou en référence à une personne.

Capture d'écran de l'application Papillon ©Papillon

POUR ALLER PLUS LOIN

« Comment le numérique transforme-t-il la relation école-famille ? », dossier thématique du Labo Société Numérique

Ce dossier très complet du Labo Société Numérique propose une synthèse des grandes transformations provoquées par l'introduction du numérique dans la relation école-famille, au début des années 2000.

Accessible au lien suivant :
labo.societenumerique.gouv.fr/fr/articles/dossier-comment-le-num%C3%A9rique-transforme-t-il-la-relation-%C3%A9cole-famille

« Usages du numérique dans la relation école-famille », rapport de l'Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche, juin 2025

Ce rapport paru en juin 2025 analyse les usages des ENT (Espaces numériques de travail) dans la relation entre les familles et l'école. Il fait un bilan globalement positif des ENT, tout en attirant l'attention sur certaines limites. Il propose plusieurs recommandations, dont un droit à la déconnexion entre 20 h et 7 h, qui a été appliqué dès septembre 2025. Parmi les recommandations figurent aussi le fait de privilégier la prise de note des devoirs par les élèves en classe, de transmettre les notes aux parents 24 h après l'avoir fait aux élèves, de développer un parcours utilisateur plus simple ou d'avoir des temps dédiés en présentiel pour les familles éloignées du numérique. L'inspection propose de créer des « *alliances éducatives* », mobilisant les conseils départementaux, les associations, les conseillères et conseillers numériques et France Services, ou encore les Caisses d'allocation familiales pour maintenir un accompagnement sur tous les territoires. La dernière recommandation évoque même la possibilité d'une « *gouvernance interministérielle de l'accompagnement à la parentalité numérique* ».

Accessible au lien suivant :
education.gouv.fr/usages-du-numerique-dans-la-relation-ecole-familles-450666

« Numérique adolescent et vie privée », enquête menée par Mehdi Arfaoui, Jennifer Elbaz pour la CNIL, février 2025

Cette enquête de la CNIL s'intéresse aux usages numériques des adolescentes et adolescents. Si elle ne porte pas spécifiquement sur Pronote, elle met en lumière la place prépondérante que le logiciel occupe de fait dans la vie quotidienne des élèves : « *Paradoxalement, sans être forcément l'application la plus utilisée en temps passé, l'ENT de l'établissement scolaire constitue l'une des applications les plus quotidiennement et uniformément consommée au sein de la population des collégiennes et collégiens interrogés.* »

Accessible au lien suivant :
linc.cnil.fr/numerique-adolescent-et-vie-privee-publication-des-resultats-denquete-et-lancement-dun-projet

VU AILLEURS

Aux États-Unis, de jeunes néo-luddites refusent les écrans connectés

par claire richard

Les mouvements critiquant les écrans pour les jeunes émanent surtout des adultes, parents, professionnelles et professionnels. Aux États-Unis, des collectifs d'ados et de jeunes adultes se montent pour prôner la déconnexion volontaire et le refus d'une jeunesse hyperconnectée.

Les néo-luddites privilégient les téléphones sans internet, comme ces vieux téléphones à clapet référencés sur Flickr comme des « téléphones luddites ».
© Jeremy Keith (CC-by 2.0)

En France, de nombreux collectifs de parents se sont créés pour refuser la « *numérisation* » de la vie des enfants et des ados : Surexposition écrans, Grandir mieux sans smartphone, Alerte écrans… En Espagne, le mouvement Adolescence sans portable, lancé par des parents, a été très médiatisé. Fondé en Catalogne par Elisabeth Garcia, mère de trois enfants inquiète notamment de l'accès des jeunes à la pornographie, le collectif propose aux parents de ne pas équiper les jeunes de portable avant l'âge de quinze ans. Il s'est depuis développé dans toute l'Espagne, au point de susciter un débat national et de recevoir le soutien de l'Agence espagnole de protection des données, et de l'Ordre des médecins madrilènes.

Mais certains mouvements de « *déconnexion* » sont portés par des jeunes eux-mêmes. En 2022, le quotidien américain *The New York Times* a consacré un article très détaillé au Luddite Club, groupe d'ados de Brooklyn refusant totalement les smartphones pour une vie déconnectée[1].

L'une des fondatrices racontait avoir été complètement accro aux réseaux sociaux pendant le Covid, et avoir effacé Instagram suite au burn-out de trop. Le Luddite Club, qui semblait composé d'ados relativement privilégiés, a fait des émules dans plusieurs collèges et lycées américains. Il existe maintenant une douzaine de *Luddites Club* aux Etats-Unis. D'autres groupes se sont montés sur les campus américains : ainsi le Lamp Club, groupe new-yorkais critique de l'aliénation engendrée par la vie dans un monde néolibéral, ou encore Appstinence, pour « *donner une voix aux jeunes qui n'utilisent pas les réseaux sociaux ou voudraient les quitter, et guider celles et ceux qui souhaitent leur donner moins de place dans leur vie* ». Présente à Harvard, l'organisation incite à la déconnexion et milite pour des classes sans écran.

[1] Alex Vadukul (2022), « "Luddite" Teens don't want your likes », *New York Times*. En ligne : nytimes.com/2022/12/15/style/teens-social-media.html

Comme chez les Luddites historiques, ces ouvriers refusant les machines automatisant leur travail, il s'agit moins d'un refus du numérique en bloc que des relations sociales que certains outils entraînent.

Les motivations de ces jeunes néo-luddites sont diverses. Certains ou certaines se sont éloignées des écrans après des « burn-out » numériques, d'autres sont critiques des comportements qu'elles et ils observent chez leurs pairs. Le contexte influe aussi sur la possibilité de tenir longtemps cette ligne de refus radical : ainsi certains lycéens néo-luddites s'équipent d'un smartphone en entrant à la fac, pour accéder à des services ou pour des raisons de sécurité (une étudiante explique ainsi que les *raves* sont très populaires dans sa fac et qu'en tant que jeune femme, elle se sent beaucoup plus en sécurité en rentrant en Uber de lieux isolés). D'autres groupes militants anti-smartphone les utilisent tout de même pour médiatiser leurs actions. Ainsi, les *happening* du Lamp Club dans l'espace public sont filmés par les membres… Comme chez les Luddites historiques, ces ouvriers refusant les machines automatisant leur travail, il s'agit moins d'un refus du numérique en bloc que des relations sociales que certains outils entraînent.

Ces initiatives ne semblent pas (encore ?) avoir fait des émules en France. Pourtant, un terrain existe peut-être : selon une enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publiée en 2024, la moitié des 20-29 ans disent essayer de limiter leur usage des écrans.

RESSOURCES

***« "Luddite" Teens don't want your likes », Alex Vadukul, 15 décembre 2022,* New York Times**

Ce reportage présente le Luddite Club, un groupe d'adolescents de Brooklyn refusant tout téléphone connecté pour mener une vie plus authentique et échapper à la tyrannie des réseaux sociaux. Très commenté, cet article a aussi été repris dans la presse internationale et les sites technocritiques.

POUR ALLER PLUS LOIN
nytimes.com/2022/12/15/style/teens-social-media.html

***« Now in college, luddite teens still don't want your likes », Alex Vadukul, 30 janvier 2025,* New York Times.**

Le journaliste à l'origine du premier article sur le Luddite Club retrouve les membres originels du club, maintenant à la fac. La plupart d'entre eux continuent à refuser les smartphones, même si un petit nombre s'en est équipé depuis. Depuis le premier article, une douzaine de Luddites Club se sont formés aux États-Unis.

POUR ALLER PLUS LOIN
nytimes.com/2025/01/30/style/luddite-teens-reunion.html

« They’re trying to ditch their phones. Their methods are unorthodox », T.M. Brown, 30 octobre 2025, New York Times

Un reportage du quotidien américain *New York Times* sur le Lamp Club, un groupe d’étudiantes et d’étudiants de l’université privée new-yorkaise The New School.
Le Lamp Club, résolument anticapitaliste, organise des *happenings* ludiques et décalés, pour critiquer la place des écrans connectés dans la vie en régime néo-libéral, et appeler à se déconnecter.

POUR ALLER PLUS LOIN
nytimes.com/2025/10/30/style/lamp-club-luddites.html

Appstinence.org

Sur le site du collectif Appstinence, la page d'accueil affiche le slogan « *Saviez-vous qu’on pouvait vivre en se passant des technologies addictives ?* » Le site présente les actions et la philosophie du collectif, ainsi que la méthode 5D (« *créée par la GenZ, pour tout le monde* ») pour se déconnecter : Decrease, Deactivate, Delete, Downgrade, Depart (Diminuer, Désactiver, Effacer, Baisser en qualité, Quitter).

POUR ALLER PLUS LOIN
Appstinence.org

Magazines spécial ados

par yaël benayoun

Dans les débats portant sur les pratiques numériques des jeunes, la parole est monopolisée par les adultes. Pourtant, les ados savent développer une réflexion critique sur les outils et applications qu’ils et elles utilisent… À condition de leur donner accès à une information appropriée et de qualité.

Focus sur deux magazines papier qui décortiquent l’actualité numérique en s’adressant directement aux jeunes : Geek Junior (présenté au NEC Tarn) et Chut! Explore.

GEEK JUNIOR

L'éducation technique et numérique par le faire

LA PROPOSITION ÉDITORIALE

Au départ, *Geek Junior* est un site web créé pour aider les ados à (re)prendre la main sur leur vie numérique. Il privilégie une approche pratico-pratique qui incite les jeunes à être acteurs de leurs expériences en ligne : tutos de codage, conseils de paramétrage des apps les plus utilisées, explorations robotiques et vidéo-ludiques, découvertes libristes, veille high-tech, etc.

En 2020, le site atteint plus de 200 000 visites par mois. Le choix de passer à une version papier vient du besoin exprimé par les parents, les équipes d'éducatrices et d'éducateurs et les ados (!), d'avoir un outil d'information matériel, qui se garde et se partage. Le papier oblige à une concision et à une précision qui fiabilise l'information et permet à chaque numéro de faire « ressource ».

LE FORMAT

Geek Junior est un magazine de 32 pages. Chaque numéro s'articule autour d'un dossier thématique qui aborde un aspect concret du numérique, comme par exemple : « Média : bien s'informer à l'heure de l'IA » ; « Orientation : Les métiers du jeu vidéo » ; « WhatsApp : Astuces et conseils pour prendre le contrôle » ; « Mon PC : Comment passer à Linux » ; « Deviens musicien avec ton smartphone » ; « Un nouveau téléphone à Noël : Les bons réglages pour commencer » ; etc.

Couvertures des derniers numéros © Geek Junior

GEEK JUNIOR EN UNE PHRASE

« *Développe tes connaissances numériques*

LE PUBLIC

10 - 17 ans

LA PÉRIODICITÉ

Mensuel (11 numéros par an)

POUR LES PARENTS… ET LES PROS !

Dans chaque numéro, la rubrique « Le coin des parents » revient sur l'actualité juridique du numérique, les derniers rapports produits, ou encore des idées d'activité à faire en famille.

Geek Junior, c'est aussi une newsletter hebdomadaire gratuite sur la parentalité et l'éducation au numérique. Elle est suivie par plus de 8 000 personnes, principalement des professionnels (profs de technologie, documentalistes, éducatrices, etc.).

L'équipe propose également des formations avec La Souris Grise, réseau de formateurs et formatrices qui œuvre à une utilisation active, créative et intelligente des écrans. Il n'est pas rare que les magazines soient utilisés comme supports d'intervention.

LA GALAXIE « GEEK JUNIOR »

Geek Junior est distribué dans plus de 2 500 collèges et lycées, et dans près de 700 bibliothèques et médiathèques.

Le magazine est porté par une maison d'édition éponyme qui produit également Otaku Manga, magazine sur la culture manga et japonaise au sens large.

CHUT! EXPLORE

La culture numérique pour ados

Couvertures des derniers numéros © Chut Explore

LA PROPOSITION ÉDITORIALE

Chut! Explore a été créé dans une double optique :

- **Proposer aux ados un support qui incite à la déconnexion pour prendre le temps de réfléchir – individuellement et collectivement – aux grands enjeux sociaux, politiques et environnementaux de leurs pratiques numériques.**
- **Déconstruire les stéréotypes de genre, de classe et de race pour permettre à une large diversité de jeunes de se projeter dans les métiers du numérique et s'autoriser ainsi à construire, demain, un numérique à leur image, plus juste et plus équitable.**

De ce fait, le magazine privilégie une entrée sociale, en produisant des articles sur la diversité et la mixité sociale dans la tech, l'éthique, l'innovation responsable, la citoyenneté numérique, etc.

GEEK JUNIOR EN UNE PHRASE

« Entrer dans le numérique, c'est un engagement citoyen

LE PUBLIC

10 - 17 ans

LA PÉRIODICITÉ

Bimensuel (6 numéros par an)

LE FORMAT

Chut! Explore se présente comme un magazine de 15 pages qui se déploie en accordéon. Il a été pensé pour être facilement mobilisable en atelier. Une version adaptée aux ***troubles DYS** est systématiquement disponible.
Chaque numéro est conçu autour d'un enjeu de société (le sommeil, l'esprit critique, les émotions, etc.), traité à travers différents formats : témoignages, BD, recommandations de lecture, présentation d'un métier, etc. Le tout est synthétisé dans un grand poster pop et coloré.

POUR LES PARENTS… ET LES PROS !

Chut! Explore est distribué avec une fiche d'animation à destination de tout professionnel qui voudrait utiliser le magazine comme support d'intervention. Plus largement, l'équipe propose des formations pour l'animation d'ateliers : comment accueillir la parole des ados, que faire en cas de partage de situations d'harcèlement, etc.

Chut! Explore édite également OKLM, newsletter hebdomadaire consacrée à la parentalité numérique. Elle est envoyée à tous les parents et établissements abonnés au magazine.

Par ailleurs, parents et pros peuvent s'abonner à *Chut! Magazine*, trimestriel de 100 pages, conçu pour les plus grands.

LA GALAXIE « CHUT! EXPLORE »

Chut! Explore est porté par une association qui a pour objet de promouvoir la culture et l'éducation au « numérique populaire ».

En 3 ans, près de 10 000 jeunes ont pu être accompagnés dans le cadre de ces conventions.

« DU CÔTÉ DES PARENTS »

Les « bonnes pratiques » de la parentalité sont définies par les classes moyennes et supérieures, qui portent les modèles d'éducation légitimes. Les pratiques éducatives des classes moyennes et populaires sont souvent suspectes, taxées de laxisme ou de désengagement.

Claire Balleys
sociologue

Les discours publics se concentrent souvent sur l'action encadrante des parents, sans prendre en compte le contexte plus large : les rapports au téléphone au sein des familles, ou le rapport aux loisirs... © Omar Ramadan (CC 4.0)

ÉCLAIRAGE

La médiation parentale, un « exercice d'équilibriste »

par claire richard

*Le « bon » parent numérique est celui ou celle qui encadre ou régule les écrans. Mais comment imposer ces normes dans un monde de plus en plus connecté ? La ***médiation parentale** numérique met les parents face à des injonctions parfois contradictoires. Car le rapport aux écrans dépend de facteurs sociaux et genrés, qui dépassent les parents, mais sont rarement présents dans les discours publics...*

Les écrans sont accusés de distraire les jeunes, de nuire à leur estime d'eux-mêmes, à leur santé physique et mentale, ainsi qu'à leur imaginaire et leur vie sociale... Face à ce que certaines chercheuses et chercheurs décrivent comme une « panique morale[1] », les parents sont largement préoccupés par les usages numériques de leurs enfants et la façon de les encadrer, et ceci quelle que soit l'origine sociale. Pourtant, cette médiation parentale se révèle complexe. Elle relève de « l'exercice d'équilibriste », car elle oppose, notent les sociologues Dominique Pasquier et Bénédicte Havard-Duclos, « deux visions incompatibles » : « Pour les parents, limiter les écrans de ses enfants vise à les pousser vers des activités jugées plus saines pour leur santé comme le sport ou le sommeil, ou plus profitables pour l'école comme la lecture. Pour les enfants, être de "vrais jeunes", c'est au contraire s'intégrer dans la sociabilité de ceux de leur âge en multipliant les pratiques digitales. »

Pourtant, rares sont les parents qui envisagent de priver totalement leurs enfants d'écrans. Ces parents sont tiraillés entre une sorte de « *devoir de connexion* » (pour la vie scolaire, l'intégration sociale des enfants) et un devoir d'encadrement et de protection[3]. Car le contrôle et la régulation des écrans font désormais partie de la « *bonne* » parentalité numérique. Pour la sociologue Claire Balleyrs, celle-ci serait même devenue une catégorie de l'action publique, au sens où « *les parents doivent assumer un ensemble de tâches dont le respect va délimiter socialement et politiquement la "bonne parentalité" de celle considérée comme défaillante*[4] ». Dans les discours publics comme médiatiques, la « *bonne parentalité* » numérique tourne souvent autour de la résistance aux écrans. Pourtant, ces idéaux de contrôle se heurtent sur le terrain à la réalité des pratiques, prises dans d'autres contraintes, de classe et de genre notamment.

---

[1] Voir notamment l'introduction de Anne Cordier & Séverine Erhel (2023), *Les enfants et les écrans*, Retz..

[2] Dominique Pasquier & Bénédicte Havard Duclos (2023), « Chapitre 4 : les écrans altèrent les relations au sein de la famille et déstabilise la parentalité », in Anne Cordier & Séverine Erhel (2023), *op. cit*.

[3] Claire Balleys (2021), « Légitimité parentale et idéal de résistance aux écrans, les principes à l'épreuve des pratiques », *Réseaux*, 2021/6, n°230. En ligne : shs.cairn.info/revue-reseaux-2021-6-page-217?lang=fr

[4] *Ibid*.

Dans ses différentes enquêtes de terrain, Claire Balleys fait apparaître que l'idéal de régulation numérique que les parents imposent se révèle souvent en contradiction… Avec leurs propres pratiques. Les ados qu'elle interroge décrivent des parents très souvent penchés sur leurs téléphones : « *Eux, presque ils l'utilisent plus que nous. Je ne sais pas s'ils s'en rendent compte, mais voilà quoi.* », estime un garçon de 15 ans[5]. Le double discours des parents montre la difficulté pratique d'application des principes de régulation. Celle-ci se heurte aussi aux différences de rôles genrés dans les familles : ce sont davantage les mères qui s'inquiètent du temps d'écran et imposent des mesures (couper les téléphones pendant les repas familiaux par exemple), alors que les pères enfreignent plus volontiers les règles familiales (consultent leur téléphone à table, car il y a des « *urgences* » de travail…).

Le principal facteur de la variation de la médiation numérique demeure l'appartenance sociale. Les sociologues Agnès Grimault-Leprince, Barbara Fontar et Mickaël Le Mentec ont mené une enquête sur plus de 1 600 collégiennes, collégiens et leurs familles, dans 16 collèges de Bretagne, en 2018[6]. Celle-ci montre que toutes les familles mobilisent des formes de régulation, des plus radicales (refuser de donner un téléphone ou le donner tard) à des régulations plus souples (limiter les horaires ou les lieux de connexion, contrôler les contenus regardés…). Mais cet idéal commun se module aussi beaucoup selon la classe sociale et les styles éducatifs. Les parents de classes populaires équipent souvent leurs enfants plus tôt, pour encourager et valoriser des compétences numériques, là où les parents plus diplômés auront plus tendance à prôner un idéal de moindre connexion, attendant le milieu, voire la fin, du collège pour équiper les enfants. Les styles de régulation varient également, avec une tendance à la responsabilisation (discuter, convaincre, etc.) dans les classes moyennes et supérieures et des interdictions matérielles dans les classes plus modestes. Ils dépendent aussi et surtout des conditions de vie : contraintes sociales et économiques, configurations familiales (monoparentalité, parents isolés…). Ces choix différenciés sont souvent associés à une « *bonne* » et une « *mauvaise* » parentalité. Les « *bonnes pratiques* » de la parentalité sont définies par les classes moyennes et supérieures, qui portent les modèles d'éducation légitimes. Les pratiques éducatives des classes moyennes et populaires sont souvent suspectes, taxées de laxisme ou de désengagement.

En réalité, ces choix prennent sens dans les réalités différenciées que produisent les inégalités sociales. Ainsi, l'usage des écrans et les règles appliquées ne sont pas les mêmes lorsque l'écran sert de « baby-sitter » dans une famille monoparentale, ou une famille où les parents travaillent tard ou en horaires décalés. Claire Balleys rapporte ainsi une scène éclairante autour de l'usage du téléphone pendant le dîner familial. Une jeune fille de 14 ans de milieu populaire raconte que dans sa famille, les dîners familiaux se font chacun sur son téléphone : « *Ben moi, on est tous sur notre tél, ma mère elle regarde la télé, mon frère est sur son tél, moi sur mon tél.* »[7] Deux amies de la jeune fille sont choquées : chez elles, l'absence de téléphone à table ne se discute pas. Leur amie rétorque : « *Ben nous, on n'a rien à se dire, autant être sur nos tél que manger en silence, c'est chiant.* »
Dans ce cas, la présence du téléphone rend possible une coprésence dans un contexte difficile : « *la présence des écrans à table, et plus largement dans le foyer, peut jouer un rôle palliatif face à une conversation familiale "en panne"* ».

Ce bref exemple montre combien les régulations données par les parents ne peuvent se comprendre que dans un contexte plus large et de s'éloigner, écrit Balleys, de ***l'éthos ascétique**, centré sur la maîtrise et la consommation minimale des écrans, porté par les classes moyennes et supérieures, « *qui imposent parfois leur modèle social et moral. Dans certaines situations familiales, les écrans peuvent rendre possibles des moments partagés* ». Autre exemple : les ados de milieux populaires rencontrés par Claire Balleys évoquent souvent l'ennui comme première cause d'usage du téléphone. Les ados de classe moyenne ou supérieure ont beaucoup moins de temps libre à occuper ; leurs emplois du temps sont beaucoup plus

---

[5] *Ibid.*

[6] Agnès Grimault-Leprince, Barbara Fontar, Mickaël Le Mentec (2025), « Parentalités numériques. Des intentions éducatives aux pratiques : quelles logiques de différenciation ? », *Agora débats/jeunesses*, 2025/3, n° 101. En ligne : shs.cairn.info/revue-agora-debatsjeunesses-2025-3-page-113?lang=fr

[7] Voir Claire Balleys (2025), « La régulation des usages des écrans à l'adolescence : une question de contexte social et familial », *op. cit.*

remplis, parce qu'elles et ils sont plus susceptibles d'être scolarisés dans des filières compétitives qui nécessitent un temps conséquent de travail à la maison, ou de suivre plusieurs activités extrascolaires[8]. Chez elles et eux, le temps d'écran sera plus associé par leurs parents à un sas de décompression, une récompense.

Ces enquêtes précieuses soulignent les angles morts des discours publics adressés aux parents. En effet, note Balleys :

« il est confortable de considérer (et de dénoncer) le temps d'écran à l'aune de la responsabilité parentale et donc individuelle, sans tenir compte des conditions matérielles auquel il est corrélé. [...] S'il est socialement mal vu que les jeunes "traînent" sur les réseaux sociaux, il est également mal vu qu'ils "traînent" dans la rue ou dans leur quartier. Le stigmate de "la racaille" et les peurs qu'il véhicule rendent difficile une appropriation autonome des espaces publics. Il nous semble important de mettre en évidence la double injonction contradictoire que le discours des adultes contient parfois : pas dans la rue, pas sur les écrans. On comprend bien que seule une catégorie privilégiée de la population peut espérer la satisfaire. »[9]

[8] Sur ce point, voir également les travaux de la sociologue américaine Jen Schradie et notamment l'entretien que nous lui avons consacré il y a quelques années dans les pages des carnets NEC : numerique-en-communs.fr/wp-content/uploads/2025/02/4_NEC_Vaucluse.pdf

[9] *Ibid.*

RESSOURCES

POUR ALLER PLUS LOIN

Anne Cordier & Séverine Erhel, Les enfants et les écrans *: Mythes et réalités (Retz, 2023)*

La question de l'effet des écrans sur les enfants peut parfois s'approcher d'une « panique morale », écrit la chercheuse en science de l'information Anne Cordier en introduction de ce livre. Pour répondre aux questions légitimes des parents (et de la société plus largement), les coordinatrices de l'ouvrage ont réuni des contributions scientifiques sur le rôle que jouent les écrans dans le développement et les apprentissages des enfants et des ados. Le chapitre 4, écrit par les sociologues Dominique Pasquier et Bénédicte Havard Duclos, porte spécifiquement sur l'impact des écrans sur la famille et la parentalité.

Claire Balleys, « La régulation des usages des écrans à l'adolescence : une question de contexte social et familial » (UNIGE, 2025)

La sociologue Claire Balleys enquête sur les usages numériques d'ados de Suisse romande en les inscrivant dans un contexte plus large. Passionnant, cet article montre combien on ne peut considérer la médiation parentale hors du contexte social et familial dans lequel il s'exerce.

Accessible au lien suivant : **access.archive-ouverte.unige.ch/access/metadata/08541d50-737a-4e4c-a112-f13ab54bf136/download**

Claire Balleys, « Légitimité parentale et idéal de résistance aux écrans » (Réseaux, 2021, n°6, pp. 217-248)

Les usages numériques des ados sont rarement interrogés à l'aune des pratiques de leurs parents. Dans cette enquête originale, Claire Balleys montre combien les pratiques des parents peuvent être en contradiction avec les règles qu'elles et ils édictent. Elle montre aussi que la médiation parentale a une dimension genrée : elle incombe surtout aux mères. Ce sont elles qui posent les règles ; règles souvent transgressées par les pères.

CONTROVERSES
AUTOUR DE...

Faire écran(s)

par domitille pestre

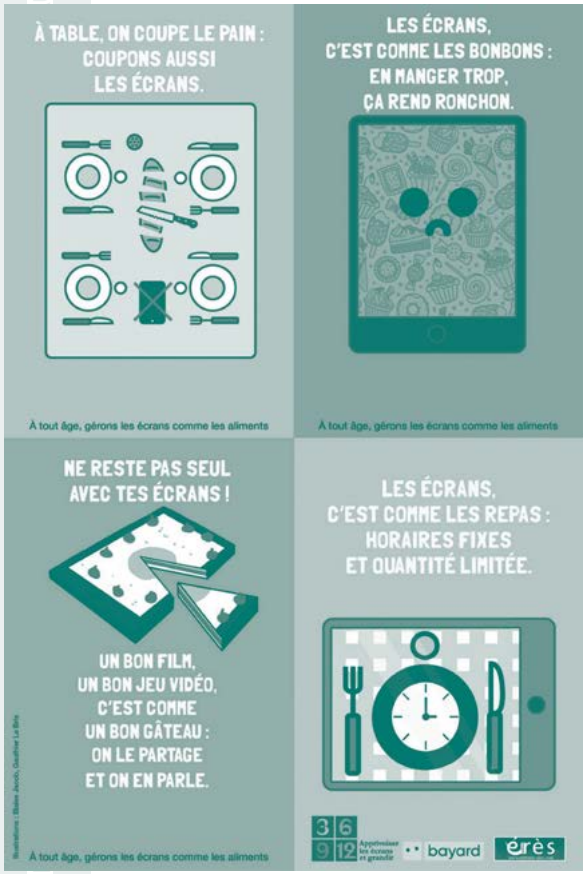

Une affiche de la campagne 3-6-9-12.
© Bayard, Éditions érès

« Surexposition aux écrans », « dangers », « conséquences dévastatrices », « désastre sanitaire » : aujourd'hui, il est difficile de passer à côté du débat sur les écrans, parfois culpabilisant, sinon anxiogène, autant pour les parents que pour les enfants.

Dans ce débat (qui n'en est pas vraiment un, puisque tout le monde s'accorde sur le danger des écrans !), un mot revient souvent : « écran ». Il est généralement associé à des recommandations sur les temps d'usage en fonction de l'âge des enfants et/ou des modes d'utilisation, sans que l'on prenne la peine de le définir – si ce n'est entre parenthèses ou pour lister quelques outils. Prenons le temps de chercher ce qui est sous-entendu derrière ce mot fourre-tout ; interrogeons ce que son usage dit de notre perception collective du numérique.

Écran, un mot fourre-tout

Parler « d'écran » pour décrire les pratiques numériques des familles, c'est désigner des *machines* qui ont en commun d'avoir un écran comme interface vers les contenus numériques. En 2024, on recense en moyenne, par foyer, 9,6 équipements numériques avec un écran[1].

[1] Arcep, Arcom, CGE, ANCT, *Baromètre du numérique*, édition 2025. En ligne : arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-publications-chiffrees/barometre-du-numerique/le-barometre-du-numerique-edition-2025.html

Derrière cette appellation, on regroupe les télévisions, ordinateurs, tablettes, smartphones, consoles de jeux ou montres connectées.

Dresser la liste de ces équipements met en lumière à la fois leur diversité et la multiplicité de leurs usages. Par conséquent, la réalité de chacun de leur « temps d'écran » peut être très différente. Si l'on ne peut que regarder la télévision, un smartphone peut être utilisé pour communiquer par écrit ou par oral, jouer, travailler, connecter d'autres appareils à internet… Ou regarder un film.

Ainsi, un même écran peut être tout-à-tour passif ou interactif. Une manière de mieux comprendre les usages serait cette première distinction afin d'affiner les recommandations auprès des parents, trop souvent centrées sur le temps d'écran.

Le temps d'écran : une mesure historique qui peine à rendre compte des usages d'aujourd'hui

Le temps passé devant la télévision a été historiquement le mode d'évaluation choisi pour cerner l'usage du « petit écran ». Ce système a été étendu à l'ensemble des « écrans » au fur et à mesure de leur développement et de leur dissémination dans les foyers. Et aujourd'hui, la manière la plus courante pour décrire et évaluer les pratiques numériques des enfants est toujours de mesurer le temps passé devant un écran.

Cette mesure a l'avantage d'être simple et évocatrice mais a le défaut de mettre dans un même pot toutes les pratiques numériques à la maison, de les brouiller et d'invisibiliser certaines d'entre elles. Les familles se sentent souvent en décalage avec les recommandations de santé publique, trop éloignées de leurs vécus, de leurs rythmes et de leurs besoins[2].

Par exemple : faut-il absolument « *avant 3 ans, pas d'écrans* » comme indiqué dans le carnet de santé ou bien se l'autoriser dans certaines conditions ? L'American Academy of Pediatrics mentionne, par exemple, que les appels en visio sont un moyen de créer des relations entre les enfants et leurs proches[3]. C'est une pratique habituelle dans les familles migrantes[4], autour de laquelle se sont édifiés de nouveaux rituels virtuels qui entretiennent le sentiment – et la réalité – de l'unité familiale.

Même les « écrans passifs » ont leur vertu et leur intérêt. À l'hôpital, certaines équipes soignantes utilisent des vidéos pour accompagner la réalisation de certains gestes médicaux douloureux ou effrayants[5]. La distraction, le divertissement ont une action apaisante, voire analgésique.

Face à ces apparentes contradictions, des programmes, comme les balises 3-6-9-12+[6], cherchent à apporter une information plus complète et nuancée pour mieux répondre aux interrogations des parents.

Se focaliser sur le temps d'écran masque l'utilisation d'autres objets numériques sans écran. C'est le cas des « boîtes à histoires » dont le nombre se multiplie ces dernières années. Est-ce parce que cette activité numérique valorise le langage, se rapproche de la lecture, activité socialement valorisée et encouragée, qu'elle est bien moins sous le feu des projecteurs ? À croire que l'argument du « sans écran » est devenu un signe de distinction socioculturelle et un argument marketing pour les entreprises désireuses d'attirer les parents soucieux de protéger leurs enfants du « tout-écran ».

Pourtant, les mêmes réflexions sur les besoins d'interactivité, de contenu adapté à l'âge des enfants ou de limitation de temps doivent probablement s'y appliquer.

Derrière les écrans, de quoi protégeons-nous les enfants ?

En se focalisant sur « les écrans » et le temps passé devant, ne nous détournons-nous pas d'autres enjeux ?

---

[2] Fondation pour l'enfance (2023), *L'impact du numérique sur les enfants de 0 à 6 ans - Vague 2*. En particulier, voir « Partie D : Connaissance et perception des messages de recommandations sur l'usage des écrans ». En ligne : fondation-enfance.org/wp-content/uploads/2024/02/120168-Presentation.pdf

[3] American Academy of Pediatrics (2026), « The 5 C's of Media Use - Infancy : 0 - 18 months ». En ligne : aap.org/en/patient-care/media-and-children/center-of-excellence-on-social-media-and-youth-mental-health/5cs-of-media-use

[4] Monica Schlobach (2019), « Famille transnationale, coprésence virtuelle et re-construction du sentiment familial », *Enfances Familles Générations*. En ligne : erudit.org/fr/revues/efg/2019-n34-efg05378/1070314ar/

[5] Jean-Baptiste Armengaud, C. Lafaille, Catherine Arnaud (2013), « Utilisation de l'iPad aux urgences lors de gestes douloureux », *Réalités Pédiatriques*, n° 176, pp. 1-5. En ligne : researchgate.net/publication/285440208_Utilisation_de_l'iPad_aux_urgences_lors_de_gestes_douloureux

[6] Voir par exemple les affiches du programme 3-6-9-12+. En ligne : 3-6-9-12.org/nos-affiches/

Les campagnes de sensibilisation aux dangers du numérique portent évidemment sur les contenus et le contexte d'exposition. Elles transmettent des informations importantes, mais elles devraient être aussi l'occasion d'une interrogation, personnelle et collective, sur les logiques qui sous-tendent certaines propositions numériques que nous faisons aux enfants.

Par exemple, lorsque sont mis en cause les « usages intensifs d'écran » des adolescentes, est d'abord évoquée leur présence sur les réseaux sociaux, et certains dangers spécifiques liés, par exemple, au harcèlement scolaire. Au-delà, sont pointées du doigt, les stratégies de captation de l'attention mises en place par les plateformes, qui se révèleraient particulièrement efficaces sur les ados. Cette inquiétude a conduit, en France, en janvier 2026, au vote d'une loi interdisant l'accès aux réseaux sociaux pour les moins de quinze ans.

Discuter des représentations du mot « écran » n'est pas un moyen d'éviter le débat sur la place concrète à donner au numérique dans la vie des enfants et de leurs parents.

Mais ces mêmes stratégies de captation de l'attention sont aussi utilisées par des outils numériques dit éducatifs sans que cela soulève la même émotion. Ainsi des applications d'apprentissage de langues étrangères reprennent les codes de jeux vidéo : points d'expériences, vies, compétitions, créations d'équipes, etc[7]. Elles s'assurent ainsi de la fidélité de leurs jeunes utilisatrices et utilisateurs pour augmenter le temps passé sur l'application, et bien sûr, soutenir leur modèle économique. Derrière l'écran « éducatif », et même si les parents limitent le temps passé sur ces applications, est-ce un modèle numérique désirable pour les enfants (et les adultes !) ?

Cette question dépasse le simple cadre d'un contrôle parental ou d'une organisation familiale, comme celles d'autres problématiques qui se cachent derrière nos écrans : les données personnelles, le fonctionnement des algorithmes, les représentations sociales et culturelles, ou encore l'utilisation d'IA.

Discuter des représentations du mot « écran » n'est pas un moyen d'éviter le débat sur la place concrète à donner au numérique dans la vie des enfants et de leurs parents. Ce ne sont pas non plus juste des nuances sémantiques pour trouver un équilibre idéal entre anxiété et laisser-aller. Il s'agit plutôt de dissiper le brouillard qui entoure les objets et les pratiques très diverses que l'habitude a regroupés derrière un seul mot, qui désigne et qui fait écran. En comprenant mieux ce qui relève de choix personnels, d'orientation politique ou marketing, nous pourrons, chacun et ensemble, imaginer un usage raisonné de ces technologies et l'adapter au mode d'être de chaque famille. *dp*

[7] Sur ce point, voir David-Julien Rahml (2025), « Duolingo : comment l'appli d'apprentissage est devenue un piège à capter l'attention des enfants », *L'ADN*. En ligne : ladn.eu/nouveaux-usages/lenvers-du-hibou-pourquoi-duolingo-stresse-aussi-les-enfants/

Une affiche de la campagne 3-6-9-12.
© Bayard, Éditions érès

LA TECHNOFÉRENCE PARENTALE : ET LE TEMPS D'ÉCRAN DES PARENTS ?

La ***technoférence**, mot-valise composé à partir de technologie et d'interférence, désigne l'intrusion intempestive des technologies numériques dans des échanges interpersonnels. Le concept a été théorisé par Brandon McDaniel et Sarah Coyne en 2014. Ils se sont d'abord intéressés à la technoférence dans les relations de couples puis plus largement, au sein des familles[1]. Depuis, ce concept fait son chemin dans le débat public pour identifier et comprendre comment le numérique altère les relations entre les enfants et leurs parents.

Très concrètement la technoférence est une notification qui distrait un parent pendant un jeu, un enfant qui n'arrive pas à capter l'attention d'un de ses parents qui fixe son écran ou encore les téléphones posés sur la table pendant les temps de repas. C'est un phénomène largement répandu : dans une étude de la Fondation pour l'Enfance, 95 % des puéricultrices interrogées constatent que des parents restent sur leur téléphone en même temps qu'ils s'occupent de leur enfant[2]. Elles sont aussi nombreuses à s'inquiéter des conséquences sur les relations intra-familiales, la construction des liens d'attachement ou encore le développement des enfants.

La recherche scientifique est encore en cours pour comprendre précisément ce que ces nouveaux modes de vie font aux relations familiales, et comment cela impacte le comportement et le particulier pour les plus jeunes. Mais au niveau de chaque famille, le concept est utile pour penser la place du numérique, au-delà des usages individuels et du contrôle parental.

Des programmes se développent comme celui de Bayard Jeunesse avec Croc'Ecrans pour « *aider les familles à un usage raisonné des écrans*[3] ». Ce programme s'adresse aux parents, aux enfants mais aussi aux éducatrices et éducateurs. Même si les activités poussent d'abord à interroger la place du numérique au sein des familles, c'est une ouverture pour interroger les pratiques numériques des personnes qui accueillent les enfants : à l'école, dans les accueil de loisirs, dans les crèches, auprès des assistantes maternelles, etc.

---

[1] Brandon McDaniel et Sarah Coyne (2016). « The interference of technology in the coparenting of young children : Implications for mothers' perceptions of coparenting », *The Social Science Journal*, n°53, pp. 435–443.

[2] Fondation pour l'enfance (2023), « L'impact du numérique sur les enfants de 0 à 6 ans - Vague 2 ».

[3] Voir crocecran.bayard-jeunesse.com

INTROSPECTION

Faut-il jeter les réseaux sociaux avec l'eau du bain ?

par anne-charlotte oriol

En devenant mère pour la première fois, je me suis surprise à trouver dans les réseaux sociaux (et en particulier sur Instagram) un soutien que je n'avais pas – du tout – imaginé…

© Compte Instagram Maman sa mère

Pour une fois, les boucles algorithmiques ont été *avec moi* plutôt que *contre moi*. J'ai eu l'impression d'échapper aux représentations d'une parentalité mise en scène, idéalisée et culpabilisante que les réseaux sociaux renvoient bien souvent. Globalement, Instagram et internet ont été assez précieux à cette période de ma vie… Ce qui m'a amenée à me demander ce que pouvait bien signifier la place prise par les réseaux sociaux dans notre manière d'aborder et d'exercer la parentalité.

Injonctions, culpabilisation, normativité

Je ne pense pas que mon expérience personnelle soit très révélatrice de ce que les réseaux sociaux font à nos représentations de la parentalité – et, en particulier, de la maternité. De fait, qu'il s'agisse du traitement médiatique, des travaux académiques ou des discussions informelles que j'ai pu avoir, c'est plutôt le triptyque « injonctions, culpabilisation, normativité » qui résume l'expérience dominante des réseaux sociaux des nouveaux parents. Et a *fortiori* des nouvelles mères.

Car ce sont les femmes qui sont le plus intensément ciblées par les injonctions présentes sur les réseaux – comme dans l'ensemble de la société – à commencer par l'injonction à la maternité.

Or, comme le souligne le pédopsychiatre Patrick Ben Soussan, « *les mères ne sont pas des parents comme les autres*[1] », et ce sont elles qui portent encore la (grande) majorité de la charge parentale et domestique tout en étant économiquement fragilisées par l'arrivée du ou des enfants[2].

[1] Patrick Ben Soussan (2025), « Les mères ne sont pas des parents comme les autres ! », *Spirale - La grande aventure de bébé*, n°112(3).

[2] Fondation des Femmes (2023), « Le coût d'être mère ». En ligne : fondationdesfemmes.org/note/le-cout-detre-mere/

Parler de parentalités, au pluriel, est certes plus inclusif et permet d'aborder la pluralité des expériences familiales mais, en l'état actuel des choses, il tend aussi à invisibiliser le travail domestique et parental des femmes.

Si l'avènement des réseaux sociaux n'a pas inventé les représentations stéréotypées de la parentalité, il joue désormais un rôle prépondérant dans leur exacerbation, y compris sous couvert de progressisme comme le montre la récente tendance dite des « *nouveaux pères* », ces pères qui mettent en scène pour les réseaux leur implication auprès de leurs enfants. Ces pratiques suscitent des louanges (« ***dad blessing** ») alors que l'implication des femmes (qui reste prédominante dans la gestion des tâches parentales et domestiques) est au mieux considérée comme normale, au pire commentée et jugée parfois durement[3] – ce que certaines et certains appellent les ***doubles standards parentaux**.

Faut-il pour autant jeter les réseaux avec l'eau du bain ?

Pas forcément ou pas tout. Les réseaux sociaux permettent également d'accéder à des contenus de qualité, sourcés… Voire déculpabilisants et drôles. Dans mon cas, ce sont les contenus proposés par la journaliste Renée Greusard (@reneegreu) découverte au moment de ma première grossesse qui ont joué ce rôle. Autrice de plusieurs ouvrages sur la maternité, et prolixe instagrameuse, elle parvient à nous rappeler qu'en tant que parent, on fait ce qu'on peut (et c'est parfaitement OK) et qu'on n'est d'ailleurs pas que des parents (n'oublions pas l'adulte aux multiples facettes qui est en nous). Selon les sujets qui nous intéressent – ou nous inquiètent – on peut aussi suivre des comptes partageant des informations et des conseils fiables et sourcés sur le monde merveilleux du sommeil des enfants, le retour au travail après le congé maternité et autres informations médicales permettant de mesurer la nécessité d'amener son tout-petit aux urgences un dimanche à 5 h 35 du matin.

© Compte Instagram momlife_comics

Les réseaux sociaux, ce sont aussi des humoristes et des illustratrices (surtout) qui disposent de plus de visibilité et permettent d'aborder ces sujets en s'appuyant sur l'humour… Un moyen assez efficace pour prendre du recul sur les tracas de la parentalité et se rendre compte qu'on est loin d'être seule – tout en glanant parfois des conseils utiles au passage.

Les réseaux sociaux permettent également à des voix marginalisées dans l'espace public et médiatique dominant de s'exprimer et de rendre visibles d'autres formes de parentalités et certaines problématiques, que l'on pense aux difficultés rencontrées par certaines personnes et certains couples pour devenir parents (infertilité, difficultés d'accès à la PMA pour les couples lesbiens, etc.), aux familles recomposées ou à la monoparentalité, aux parentalités queers, à la co-parentalité ou à des manières de gérer la grossesse et la parentalité dans d'autres pays. Le travail de la journaliste et autrice Aline Laurent-Mayard (@yallahaline) sur son choix de devenir mère seule et son engagement pour élever son enfant de manière non genrée[4] m'a par exemple beaucoup intéressée en ce qu'il permet de décentrer et d'enrichir l'expérience de la parentalité.

---

[3] À lire et à écouter sur le sujet : « Les pères sont-ils vraiment plus présents qu'avant avec leurs enfants ? » (*France Info*, décembre 2025, en ligne : franceinfo.fr/replay-radio/le-vrai-du-faux/vrai-ou-faux-les-peres-sont-ils-vraiment-plus-presents-qu-avant-avec-leurs-enfants_7640357.html) ; « Depuis vingt ans, des pères plus présents auprès des jeunes enfants mais pas plus souvent seuls avec eux » (DREES, novembre 2025, en ligne : drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-11/ER%201355%20TPS%20PARENTAL%201%20-%20MEL.pdf ; « L'arnaque des nouveaux pères avec Guillaume Daudin & Stéphane Jourdain » (podcast *Papatriarcat*, janvier 2025, en ligne : shows.acast.com/papatriarcat/episodes/173-larnaque-des-nouveaux-peres-guillaume-daudin-stephane-jo).

[4] Voir les podcasts de Aline Laurent-Mayard : *Free From Desire* sur son histoire personnelle de personne asexuelle (en ligne : https://shows.acast.com/free-from-desire) et son souhait de devenir mère seule et *Paillettes et Préjugés* autour du genre et de l'intimité des enfants (en ligne : shows.acast.com/paillettes-prejuges).

Ce que tout cela dit de l'exercice de la parentalité (et de la société)

Le « parentalisme normatif[5] » est étroitement lié aux enjeux financiers entourant la parentalité : les images culpabilisantes renvoyées à longueur de journée aux parents, et en particulier aux mères, entretiennent un « *sentiment d'incompétence parentale* », de « *stress parental* » voire de « *burn-out parental* » qui alimente le juteux marché du soutien à la parentalité[6].

Depuis le début du XXe siècle, l'éducation des enfants s'est peu à peu professionnalisée, les années 1970, et l'irruption du terme « parentalité », amorçant le tournant néolibéral qui fit de la famille une entreprise, et des parents des managers toujours pointés du doigt pour leur manque de compétence et de performance[7]. Et qui dit parent inadapté ou traumatisé, dit client à point nommé. Or, comme le soulignait la journaliste Louise Tourret, « *être parent est une relation, pas un travail*[8] ». Mais un parent inquiet est un client, il n'est donc pas étonnant que la culpabilisation et la supposée « incompétence parentale » accompagnent la marchandisation de la parentalité (de l'enfance, de l'éducation, etc.) comme le soulignait récemment Clémentine Gallot dans sa newsletter « Quoi de mum ?[9] ».

Les réseaux sociaux alimentent autant qu'ils profitent de ces injonctions : s'engouffrant dans la brèche d'une parentalité idéalisée difficilement atteignable, ils sont une caisse de résonance de la marchandisation de la parentalité autant que la vitrine d'une offre de services et de produits devenue pléthorique. Évidemment, les femmes sont les principales cibles de ce système qui profite du désalignement entre discours politiques valorisant la natalité et moyens alloués à la parentalité, la petite enfance, l'éducation et le soin.

Remettre du lien

Dans un article de 2011[10], les chercheuses Chantal Razurel, Huguette Desmet et Catherine Sellenet soulignent l'importance du soutien social[11] – reçu comme perçu – des femmes ***primipares** dans la période post-natale pour le bien-être psychique de la mère et la construction de la parentalité – et le bien-être de l'enfant. Le soutien social est tout aussi important pour entretenir ce que les chercheuses définissent comme le « *sentiment de compétence parentale* », à savoir « *le sentiment d'auto-efficacité perçu par les parents vis-à-vis de leur rôle de parent* [lié à la part de subjectivité de l'expérience vécue][12] » – à distinguer selon elles des injonctions néolibérales à la performance parentale.

Or, le manque – parfois criant – de professionnelles de santé et de structures d'accueil et d'accompagnement pour les jeunes enfants comme le manque de moyens alloués à l'indemnisation des périodes dites de congé parental concourent à l'isolement social des parents et des mères (familles dispersées, érosion du tissu social entourant les parents) et font courir aux mères, en particulier, des risques psycho-sociaux non négligeables. L'adage selon lequel il faut un village pour s'occuper d'un enfant (en termes plus scientifiques, et à la suite de l'anthropologue et primatologue Sarah Blaffer Hrdy, on parle d'***alloparentalité**) est pleinement d'actualité.

Dans ce contexte, les réseaux sociaux, groupes de discussion et autres messageries permettent de maintenir un lien avec l'extérieur (proches comme paires) et de s'informer. Toute personne qui s'est occupée seule des premiers mois de vie de son enfant mesure l'importance de ce fil d'Ariane – malgré les risques et les limites qu'il comporte.

[5] Catherine Sellenet (2023), *Parentalités*, injonctions et normes, L'Harmattan.

[6] Un article du journal *Le Monde* paru en 2023 avançait le chiffre de 20 millions d'euros concernant la vente de livres sur la parentalité en 2020. En ligne : lemonde.fr/series-d-ete/article/2023/07/30/culpabilite-et-epuisement-dopent-le-marche-de-la-parentalite_6183875_3451060.html

[7] Laurent Borredon & Clara Georges (2023), « Culpabilité et épuisement dopent le marché de la parentalité », *Le Monde*. En ligne : lemonde.fr/series-d-ete/article/2023/07/30/culpabilite-et-epuisement-dopent-le-marche-de-la-parentalite_6183875_3451060.html

[8] Louise Tourret, *Le meilleur pour nos enfants*, Editions de l'Atelier, 2025.

[9] *Quoi de Mum ?* (2025), « #17 - Tout ce que les réseaux sociaux essayent de me vendre (en me culpabilisant) ». En ligne : quoidemum.substack.com/p/17-tout-ce-quinstagram-veut-me-vendre?utm_source=share&utm_medium=android&r=rents&triedRedirect=true

[10] Chantal Razurel, Huguette Desmet et Catherine Sellenet (2011), « Stress, soutien social et stratégies de coping : quelle influence sur le sentiment de compétence parental des mères primipares ? », *Recherche en soins infirmiers*, n° 106(3), pp. 47-58. En ligne : shs.cairn.info/article/RSI_106_0047?lang=fr&ID_ARTICLE=RSI_106_0047

[11] Ce soutien social est constitué par les réseaux de proches ou de pairs (familles, amies, etc.) autant que les professionnelles (sont en particulier mentionnées dans l'article sur les sage-femmes) entourant les mères et plus largement les parents.

[12] *Ibid.*

Les réseaux sociaux peuvent contribuer à retisser du lien autour des parents en ce qu'ils permettent, par exemple, d'identifier ou de découvrir des structures – institutionnelles ou associatives – relais, des groupes de mères et de parents à proximité.

À titre d'exemple, des initiatives nées sur les réseaux permettent de recréer du lien ou de trouver des relais et des respirations pour les nouveaux parents. On peut penser à Parents et Féministes (@parentsetfeministes) qui propose des outils et des contenus informatifs autour de la parentalité ; organise des groupes de parole et mène des actions de plaidoyer… Et tient aussi à jour une cartographie des cinémas « *bébé friendly* » visant à permettre de « *rompre l'isolement et pouvoir maintenir une vie culturelle et sociale lorsque l'on garde un jeune enfant*[13] ». Mentionnons également Le Club poussette, autre association visant à lutter contre l'isolement des mères en post-partum en organisant des rencontres dans des lieux publics, proposant des groupes d'échange en ligne (Whatsapp) ainsi qu'une cartographie des lieux ressources, la bien nommée « Le sel dans le café[14] ».

Les liens sociaux autant que le fait d'être et de sentir entourés sont par ailleurs les meilleurs moyens pour aider les jeunes parents à faire le tri dans la multitude d'informations disponibles en ligne, à ne pas se faire piéger par les *fake news* parentales, à discerner les offres commerciales, à se faire confiance pour prendre du recul sur ses pratiques numériques… Et, qui sait, à diminuer son temps d'écran !

[13] La cartographie est accessible au lien suivant : cinemasbebefriendly.gogocarto.fr/map#/carte/@47.36,3.95,6z?cat=all

[14] La cartographie est accessible au lien suivant : leseldanslecafe.fr.

© Compte Instagram parentepuise

ET LES ROBOTS CONVERSATIONNELS DANS TOUT ÇA ?

Parler de l'impact des réseaux sociaux dans l'exercice de la parentalité en 2026, c'est passer à côté d'un changement majeur dans les pratiques parentales : l'irruption des robots conversationnels dans le quotidien des parents.

Selon une étude réalisée aux États-Unis[1], les parents sont l'une des catégories de la population utilisant le plus l'IA générative avec des usages s'inscrivant dans un soutien à la réalisation de leurs tâches quotidiennes. Sur la période étudiée, 79 % des parents d'enfants de moins de 18 ans ont ainsi utilisé l'IA (contre 54 % de non-parents) et 29 % des parents ont indiqué en avoir un usage quotidien (15 % pour les non-parents).

Cette utilisation des robots conversationnels amplifie le phénomène observé avec l'utilisation des réseaux sociaux (et avant eux les forums, rappelez-vous) et témoigne de l'isolement, vécu ou perçu, des parents – et en particulier des mères.

L'IA générative présente pourtant de plus nombreux risques que les réseaux sociaux en ce qu'elle renforce le repli sur soi et peut éloigner les parents des professionnelles et professionnels (notamment de santé) mais aussi des proches avec qui on n'ose plus partager ses questionnements. Or, c'est fondamentalement de lien social dont nous avons besoin en tant que (jeunes) parents pour parvenir à garder la main sur nos usages numériques et sur notre parentalité.

Plutôt que de paraphraser Nadia Daam qui abordait récemment le sujet dans sa chronique pour l'émission La Maison des Maternelles, je vous invite à y jeter un œil… En ligne[2].

[1] Shawn Carolan, Amy Wu Martin et al. (2025), « 2025: The State of Consumer AI », *Menlo Ventures*. En ligne : menlovc.com/perspective/2025-the-state-of-consumer-ai/

[2] À retrouver en ligne au lien suivant : france.tv/societe/les-maternelles-xxl/7711587-chatgpt-le-faux-ami-des-parents.html. Et sur les réseaux : instagram.com/reels/DR5Pjw2DMf-

Une sélection subjective de ressources et de comptes Insta à suivre...

POUR RÉFLÉCHIR À NOS PRATIQUES PARENTALES :

- Marion Cuerq @marion_cuerq (chercheuse) ;
- Béatrice Kammerer @mmedejantee (journaliste et autrice) ;
- Gabrielle Richard @gab.richard (sociologue et autrice) ;
- Renée Greusard @reneegreu (journaliste et autrice)

DES COMPTES DE SOIGNANT-ES ET DE PROFESSIONNEL-LES :

- Anna Roy @_anna.roy_ (sage-femme et autrice) ;
- Charline Gayault @charline.gayault (sage-femme) ;
- Christelle Kountchou @docteur.christelle (anesthésiste et somnologue) ;
- To Be or Not Toubib @to.be.or.not.toubib (urgentiste pédiatrique)

DES MÉDIAS ET DES JOURNALISTES :

- La Maison des Maternelles @lamaisondesmaternelles (émission de France TV explorant la vie familiale) ;
- Naître et grandir @naitreetgrandir (un site web québécois proposant de l'information indépendante, fiable et validée scientifiquement au sujet du développement des enfants) ;
- Papatriarcat @papatriarcat (podcast) ;
- Quoi de Mum ? @quoidemum (newsletter)

DES COMPTES QUI PERMETTENT DE RIGOLER UN PEU (ET DE S'INFORMER AUSSI) :

- Marine Leonardi @marineleonardi ;
- Parent épuisé @parentepuise ;
- Ladaronnietmtc @ladaronnietmtc ;
- Elodie Da Silva @elodiedasilva ;
- Maman Sa mère @maman_sa_mere_

DES COLLECTIFS MILITANTS :

- Les mères deters @lesmeresdeters (un collectif de mères isolées en lutte pour la justice sociale, l'émancipation et la dignité) ;
- Parents & Féministes @parents_et_feministes (association féministe pour une parentalité égalitaire et une enfance sans sexisme) ;
- Le collectif pour une PArentalité Féministe (Le PA.F) @le_collectif_paf ;
- On ne compte pas pour du beurre @onnecomptepaspourdubeurre (une maison d'édition jeunesse engagée)

© Compte Instagram Naître et grandir

© Compte Instagram papatriarcat de Cédric Rostein

© Compte Instagram Dr Christelle Kountchou

© Sébastien Bertholet

« DU CÔTÉ DES PROS »

Pour concevoir des médiations émancipatrices, il ne suffit pas de documenter les effets des écrans ou les compétences numériques des enfants : il faut comprendre ce que le numérique fait vivre aux parents, et de quelles conditions ils – et elles – ont besoin pour exercer leur rôle sans culpabilité ni isolement.

Pauline Reboul
docteur en sciences de l'information et de la communication,
cheffe de projet Recherche et Développement Numérique éducatif
chez Fréquence Écoles

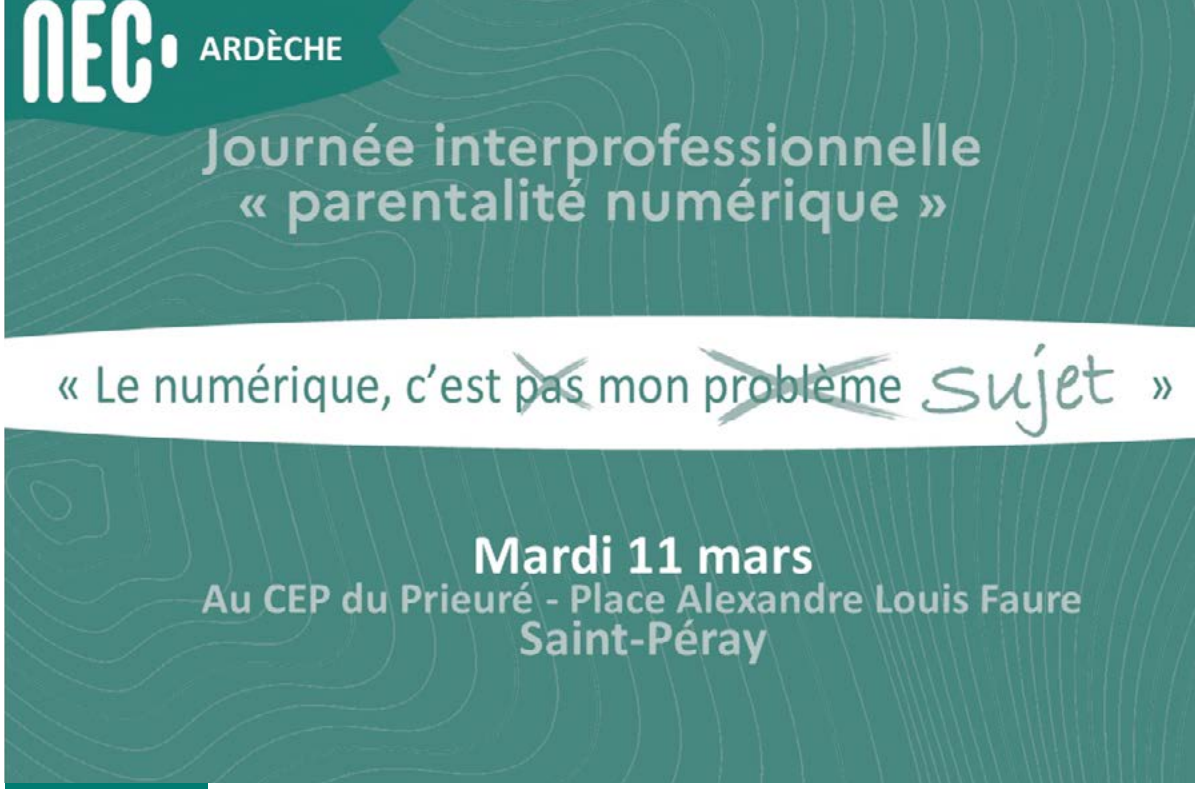

RETOUR SUR...

Affiche de l'événement NEC Ardèche © CC Rhône Crussol

Le NEC Ardèche, 1er NEC local dédié à la parentalité numérique

par yaël benayoun

Le 11 mars 2025 s'est tenu à Saint-Péray, en Ardèche, le premier NEC local consacré à la parentalité numérique. L'événement a réuni plus de 150 professionnelles, principalement de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, public que l'on voit habituellement peu dans les manifestations du secteur. Comme souvent, les enjeux numériques sont au croisement de multiples filières professionnelles qui s'avèrent peu outillées pour dialoguer ensemble et construire des parcours en commun. La parentalité numérique ne fait pas exception. Retour sur cette première journée d'interconnaissance professionnelle, centrée sur la production d'une compréhension partagée des besoins des parents.

La parentalité a longtemps été la grande absente des événements Numérique en Commun[s]. Pourtant, parler numérique au sein des familles n'a rien d'évident.

En 2022, près d'un parent sur deux ne se sent pas assez accompagné dans ses pratiques numériques et celles de ses enfants. L'étude « Parents, enfants et numérique » réalisée par le groupe Ipsos pour l'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (OPEN) et l'Union nationale des associations familiales (UNAF) est édifiante[1]. Pour chercher de l'aide, les parents se tournent principalement vers leurs proches (famille ou amies, à 72 %), ou leurs pairs sur Internet[2]. Quand du soutien est recherché auprès de professionnels, c'est d'abord auprès du corps enseignant. Les acteurs de la médiation numérique ne sont pas identifiés par les familles comme des professionnels ressources.

[1] L'enquête quantitative et l'analyse sont téléchargeables au lien suivant : open-asso.org/actualite/2022/02/familles-numerique-il-est-urgent-daccompagner.

[2] Voir *infra*, anne-charlotte oriol, « Faut-il jeter les réseaux sociaux avec l'eau du bain ? », pp. 39-42.

Un NEC initié par une communauté de communes, échelon territorial doté de la compétence « parentalité »

Face à ces constats, la communauté de communes Rhône Crussol – dotée de la compétence « parentalité » – décide de monter le 1er NEC dédié à la parentalité numérique. Organisé en collaboration étroite avec les Promeneurs du Net 07, le réseau Canopé, la structure d'accompagnement Clair Obscur et la coordination des conseillères et conseillers numériques d'Ardèche, l'événement rassemble bien au-delà du territoire de l'intercommunalité et du secteur de la médiation numérique. Les professionnelles présentes viennent de toute la Drôme-Ardèche (d'Annonay à Aubenas en passant par Privas et Valence) et brassent largement les acteurs confrontés à l'accompagnement des parents : étaient représentés aussi bien les secteurs de la petite enfance[3], de l'enfance, de l'adolescence, que ceux du numérique, de l'éducation, de la santé ou de la prévention.

Le programme est élaboré dans un double objectif. Premièrement, sensibiliser les actrices et acteurs de la parentalité au sens large aux enjeux numériques pour qu'ils se sentent concernés et légitimes d'aborder le sujet avec les familles. Et deuxièmement, favoriser les retours d'expérience et les échanges entre pairs pour construire une culture, une dynamique commune, et travailler au quotidien ces questions dans le respect des compétences et missions de chacune et chacun.

Un préalable : dé-diaboliser les pratiques numérique des jeunes, et de leurs parents

La journée s'ouvre avec Serge Tisseron, psychiatre et docteur en psychologie. Il est notamment connu pour avoir créé en 2008 les « balises 3-6-9-12 », repères conçus pour aider les parents à réfléchir à la place que les écrans doivent prendre à la maison en fonction de l'âge de leurs enfants[4]. Son intervention vient éclairer un certain nombre d'idées préconçues en présentant l'état des connaissances scientifiques établies sur le sujet. Elle invite à mettre en perspective l'utilisation que les jeunes et les parents font des équipements numériques avec l'évolution des politiques de la ville et politiques familiales nationales.

NEC Ardèche © yaël benayoun

Comment demander aux enfants de restreindre leur usage des réseaux sociaux s'ils n'ont plus d'endroits où « traîner » avec leur groupe de potes ? Quelles alternatives leur propose-t-on pour se retrouver entre pairs ?

Serge Tisseron rappelle ainsi que le coût des activités extra-scolaires a fortement augmenté ces dernières années ; beaucoup ne sont désormais accessibles qu'à la partie la plus aisée de la population. De ce fait, il est important de reconnaître les bienfaits des « écrans » et les compétences extra-scolaires qu'ils permettent de développer. N'être que dans une posture de rejet et de stigmatisation favorise les décrochages ainsi que les risques de rupture et d'isolement, du côté des enfants comme des parents qui se trouvent rapidement acculés d'injonctions contradictoires qu'ils ne peuvent matériellement pas tenir.

[3] Une promotion entière d'étudiantes-éducatrices de jeunes enfants (EJE) était présente.

[4] Plus d'information sur le site : 3-6-9-12.org.

L'inconfort des pros : et si la parentalité devenait un véritable champ de l'action publique ?

La matinée se poursuit avec une table-ronde consacrée à la place – et l'inconfort – des professionnelles. Sur scène : Serge Tisseron ; Dorie Bruyas, directrice de Fréquence Écoles et présidente de la MedNum ; Bruno Devauchelle, pédagogue, formateur et chercheur ; et Xavier Delporte, directeur des relations avec le public de la CNIL. L'animation est assurée par Jean-Claude Bondaz, coordinateur du réseau Promeneurs du Net 07 qui a fortement contribué à la conception de la journée.

Parmi les échanges, trois éléments retiennent notre attention.

Premièrement, la « parentalité numérique » n'existe pas en tant que politique publique. Ceci explique le brouillage et l'inconfort ressenti entre les professionnelles des différents secteurs. L'accompagnement des parents dans leurs pratiques numériques et celles de leurs enfants n'incombe à aucune filière spécifique. Située à l'intersection du champ de compétences des acteurs de la parentalité et de ceux du numérique, elle tombe dans un vide institutionnel. Le résultat est simple : les parents se retrouvent seuls face aux injonctions contradictoires de l'État. Les familles populaires sont les plus démunies : le numérique et l'intelligence artificielle sont présentés partout comme la promesse d'ascension sociale la plus sûre… Quels parents prendraient le risque de manquer une telle opportunité pour leurs enfants ?

Deuxièmement, les accompagnements existants se concentrent sur les besoins des enfants. Les travaux portant sur les besoins d'accompagnement des parents sont rares, et encore exploratoires[5]. Pourtant, à un niveau macro-politique, la multiplication des politiques sécuritaires développe une culture de la surveillance et du contrôle que les parents intériorisent. Cela va de pair avec un durcissement des conceptions éducatives : depuis le COVID, la dépendance matérielle des jeunes à leurs parents s'est fortement accrue et le périmètre d'autonomie s'est restreint. Le téléphone devient pour les ados un objet essentiel de socialisation et de liberté. Au niveau micro-politique, cela se traduit par une opacité des pratiques numériques des jeunes : les parents ne comprennent pas ce que leurs enfants font en ligne, ni les enjeux que cela représentent pour eux. Ce qui peut entraîner au quotidien toute une série de quiproquos, d'incompréhensions, voire de conflits.

Troisièmement, depuis le COVID, les parents désertent les lieux de proximité. Plusieurs structures remarquent également un évitement des enjeux numériques. « *On a trop puisé dans l'énergie des parents… ils sont en manque de souffle* » témoigne la salariée d'un relais Petite enfance de Saint-Péray. Comment redonner du souffle aux parents ? Les intervenants invitent à retourner la question : comment réaffirmer la valeur politique des structures de proximité ? Un large chantier encore à défricher.

Un après-midi riche consacré à l'échange de pratiques et l'interconnaissance

L'après-midi, six ateliers sont proposés pour favoriser les échanges entre professionnelles. Les thématiques abordées sont diverses : vie affective des jeunes en ligne ; santé et écrans chez les tout-petits ; développement de l'esprit critique et éducation aux médias pour les ados ; etc. La Maison des jeunes et de la culture (***MJC**) de Saint-Donat-sur-l'Herbasse présente des pratiques d'éducation populaire pouvant être mobilisées pour aborder les enjeux de parentalité numérique. C'est l'occasion pour les professionnelles d'expérimenter le théâtre-forum et le théâtre-images, deux méthodes de théâtre participatif mises au point par le brésilien Augusto Boal. Le principe repose sur une mise en mouvement des participantes et participants à qui l'on demande de jouer des saynètes et/ou de figer des situations. Par exemple : on propose de marcher en criant ce que l'on veut dire à un enfant que l'on voit sur son téléphone ; de jouer les chaînes de contradiction dans lesquelles sont pris les parents au quotidien ; de réfléchir à la façon dont l'écran peut ne pas faire écran ; etc. Un moment fort d'enrichissement collectif.

En parallèle des ateliers, des ressources sont mises à disposition des professionnelles dans l'espace d'exposition. Nous en proposons une petite sélection ci-contre.

[5] Voir *infra*, pauline reboul, « Comment un programme de recherche-action a bousculé nos certitudes sur les parents et le numérique ? Le cas de Super Demain », pp. 53-57.

5 RESSOURCES PRÉSENTÉES AU NEC ARDÈCHE POUR OUVRIR LE DIALOGUE AVEC LES FAMILLES, DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR !

Photographie d'une boîte Croc'Écran prise pendant le NEC Ardèche
© yaël benayoun

Croc'Écran est un programme pédagogique, ludique et bienveillant créé par Bayard Jeunesse pour aider petits et grands à adopter « *un usage raisonné des écrans* ». Il se décline en deux versions. La première est conçue pour les familles. Elle comporte un petit guide pour les parents (avec conseils et astuces), mais aussi des défis *Astrapi* et une histoire *Pomme d'Api*. L'objectif est d'inspirer discussions et débats en famille sur la place des écrans, et de favoriser la mise en place de nouveaux rituels communs. La deuxième a été pensée pour les éducateurs et éducatrices autour d'un parcours pédagogique conçu avec le réseau Canopé et le Clémi. Cerise sur le gâteau : chaque famille est invitée à concevoir sa boîte « Croc'Écran » à partir d'une boîte à mouchoirs. Une activité simple, mignonne et amusante qui incite à déposer téléphones et tablettes, et limiter ainsi les ***technoférences** pour gagner en qualité d'échange.

POUR ALLER PLUS LOIN

crocecran.bayard-jeunesse.com

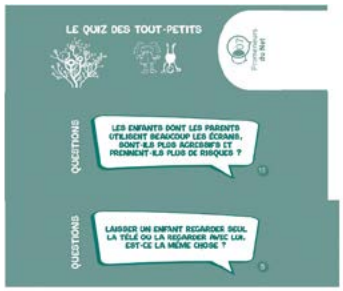

Capture d'écran du support imprimable © Promeneurs du net 07

Le quiz des tout-petits (aussi appelé le « Ni oui-Ni non des parents ») est un petit jeu de questions/réponses qui s'adresse aux parents d'enfants de moins de 3 ans. Il a été développé par la coordination Promeneurs du Net 07. Il s'articule autour de 16 questions simples et décomplexées que tout parent peut se poser sans oser en parler à d'autres : « *Suis-je un mauvais parent si je laisse mon enfant devant un écran ?* », « *Les écrans calment-ils les enfants ?* », ou encore « *Regarder Dora l'Exploratrice favorise-t-il l'apprentissage du langage ?* ». Autant de questions qui permettent d'ouvrir le dialogue autour de la posture parentale et des besoins de l'enfant, sans culpabiliser. Le jeu est disponible en Creative Commons BY-NC-SA et peut ainsi être téléchargé, imprimé et réapproprié dans un contexte d'ateliers, ou directement par les familles.

POUR ALLER PLUS LOIN

Les supports, ainsi que d'autres outils de la coordination Promeneurs du NEC 07, sont disponibles au lien suivant_ **numerique-en-communs.fr/les-outils-du-nec-parentalite**

Capture d'écran de la vidéo de présentation de l'Éduc'Écran © FNEPE

L'Éduc'Écran est un jeu de médiation développé par la Fédération nationale des Écoles des parents et des Éducateurs (FNEPE). Il a été conçu pour réfléchir, entre

parents de jeunes enfants (0-6 ans), à la place des écrans : quels usages des écrans à la maison ? Quels impacts sur les enfants ? Comment mieux gérer les écrans au quotidien ? Le jeu se présente comme un jeu de plateau avec dé, sablier, jetons et cartes « Questions » autour de 8 thèmes, dont la santé, l'autonomie, l'apprentissage, ou encore l'autorité (c'est-à-dire qui prend les décisions au sein du foyer). Le tout, orchestré par un ou une animatrice, garante du bon déroulé du jeu et de l'équilibre des prises de parole de chacun et chacune.

POUR ALLER PLUS LOIN

ecoledesparents-federation.org/produit/leducecrans

Capture d'écran de la page d'accueil du site faminum.com © Tralalère

FamiNum est un site qui met gratuitement à disposition des ressources pour aider les parents à élaborer avec leurs enfants une charte des bons usages du numérique à la maison. Il est conçu par Tralalère pour Internet Sans Crainte, programme national d'éducation au numérique des jeunes et des familles.

Parmi ces ressources, on retrouve : des fiches de bonnes pratiques sur le temps d'écran, les réseaux sociaux, les jeux vidéo, le cyberharcèlement ou encore l'IA ; des tutos pour fabriquer avec ses enfants un « planning numérique » à mettre sur le frigo ; des outils de « signalétique numérique » à placer dans la maison ; etc. Tralalère a également produit une série de courtes vidéos qui répond aux questions de parents comme « *Pourquoi éviter les écrans avant 3 ans ?* », « *Comment lui parler de ses "amis" en ligne ?* » ou « *Comment aider mon ado à se déconnecter des écrans la nuit ?* »

POUR ALLER PLUS LOIN

faminum.com

La roue Pix de la parentalité numérique

fait partie des outils d'animation créés par la plateforme d'État Pix pour sensibiliser et accompagner les parents dans leur réflexion sur les usages numériques de leurs enfants.

Capture d'écran de la roue version numérique © Pix

Elle a été conçue pour être utilisée dans une kermesse ou sur un salon. Le principe est simple : une roue à faire tourner par les parents et un ordinateur pour piocher les questions et défis correspondant au thème du tirage : jeux vidéo, cyberharcèlement, contrôle parental, réseaux sociaux, etc. La roue est à construire soi-même ou à générer directement sur le site view.genially.com, en fonction du temps et des appétences de l'équipe d'animation.

POUR ALLER PLUS LOIN

Tous les supports, physiques comme virtuels, sont à retrouver sur la plateforme Les Bases du numérique d'intérêt général **lesbases.anct.gouv.fr/ressources/la-roue-pix-de-la-parentalite-numerique**

CARTE BLANCHE

Comment un programme de recherche-action a bousculé nos certitudes sur les parents et le numérique
Le cas de Super Demain

par pauline reboul, docteur en sciences de l'information et de la communication, cheffe de projet Recherche et Développement Numérique éducatif chez Fréquence Écoles

Depuis plus de dix ans, l'association Fréquence écoles s'adresse aux parents en leur proposant de partager avec leurs enfants des moments ludiques et interactifs autour des mondes numériques. Le pari de cette approche : inviter les parents à mettre à distance les discours anxiogènes autour des usages numériques de leurs enfants et à identifier des leviers d'accompagnement de leurs usages.

En cherchant à évaluer ce pari il y a deux ans, nous avons mis à jour un malentendu qui a servi de point de départ à une recherche-action sur la parentalité numérique dont nous présentons ici les principaux enseignements.

Super Demain[1] est pensé comme un festival familial. Les parents y viennent en famille, découvrent avec leurs enfants les ateliers, testent avec elles et eux des jeux, des outils ou des dispositifs interactifs et prennent connaissance des contenus qui leur sont dédiés.

Pendant longtemps, nous avons supposé que cette immersion partagée suffirait à les rassurer et à nourrir leur sentiment de compétence.

Nous pensions qu'en découvrant les coulisses des mondes numériques, ils repartiraient plus confiants, mieux armés pour accompagner les usages de leurs enfants.

Pendant l'événement, nous avons mobilisé une méthode d'enquête appelée REMIND et proposé aux parents volontaires de filmer leur expérience et de nous la raconter dans le cadre d'un entretien *in situ*. À la fin de leur visite, un questionnaire les invitait à formuler ce qu'ils imaginaient changer dans leur façon d'accompagner leurs enfants de retour à la maison. Trois mois plus tard, un second questionnaire et des entretiens à distance permettaient de documenter les changements effectivement mis en œuvre.

Les résultats quantitatifs valident une partie du pari : le festival soutient une posture parentale plus curieuse, moins exclusivement centrée sur les risques, et engage de nombreux parents dans une dynamique de changement qui se prolonge au-delà de la visite. Ils disent découvrir des facettes inconnues des pratiques numériques de leurs enfants, ajuster certains interdits, introduire de nouvelles activités partagées. Mais les entretiens menés pendant et après l'événement révèlent cependant des besoins parentaux que l'ingénierie ne parvient pas à prendre en compte.

Pendant la visite, les parents suivent leurs enfants, regardent, prennent des informations au passage, sans toujours parvenir à relier ce qu'ils voient à leurs propres questions éducatives. Quelques mois plus tard, les normes autour des « bons usages » (temps d'écran, règles à faire respecter, modèle implicite de parents « responsables ») restent très présentes, et nombre de parents continuent de chercher des repères univoques pour « bien faire », comme si l'expérience vécue à Super Demain ne leur donnait pas suffisamment de prises pour élaborer leur propre jugement. Ce sont ces constats qui nous ont conduits à questionner notre approche.

La recherche-action qui s'ouvre porte spécifiquement sur la parentalité numérique. Elle prend pour point de départ l'hypothèse que, pour concevoir des médiations émancipatrices, il ne suffit pas de documenter les effets des écrans ou les compétences numériques des enfants : il faut comprendre ce que le numérique fait vivre aux parents, et de quelles conditions ils – et elles – ont besoin pour exercer leur rôle sans culpabilité ni isolement.

[1] Site de l'événement : superdemain.fr.

Les travaux de Jessica Pothet mettent en évidence le glissement, depuis les années 1990, d'un droit centré sur la famille vers un droit centré sur l'enfant, et l'importance croissante de la responsabilisation parentale dans les politiques publiques : aux parents de garantir la bonne socialisation, la réussite scolaire, la prévention de la délinquance.

Avant même d'aller à la rencontre des parents sur d'autres terrains, nous avons commencé par regarder comment la parentalité numérique était décrite dans les travaux existants. L'état de l'art que nous avons réalisé montre d'abord combien cette notion s'inscrit dans une histoire plus ancienne du « soutien à la parentalité ». Les travaux de Jessica Pothet et de Catherine Sellenet mettent en évidence le glissement, depuis les années 1990, d'un droit centré sur la famille vers un droit centré sur l'enfant, et l'importance croissante de la responsabilisation parentale dans les politiques publiques : aux parents de garantir la bonne socialisation, la réussite scolaire, la prévention de la délinquance. Dans ce mouvement, l'accompagnement oscille en permanence entre empathie et contrôle, soutien et mise à l'épreuve de la « bonne » parentalité.

La parentalité numérique actualise cette dynamique dans un nouvel environnement. Rapports sur les effets des écrans, campagnes de prévention, dispositifs d'éducation au numérique placent de nouveau les parents en première ligne, cette fois pour encadrer les usages numériques de leurs enfants. Ils apparaissent comme les principaux responsables de la régulation, pris dans une injonction à protéger, contrôler et « bien gérer » les écrans. Les travaux de Sonia Livingstone poussent plus loin la critique en soulignant combien les besoins spécifiques des parents restent peu visibles : la plupart des dispositifs s'adressent à eux pour améliorer la situation des enfants, beaucoup plus rarement pour comprendre ce que les parents vivent eux-mêmes et de quoi ils auraient besoin pour habiter leur rôle dans un environnement numérique omniprésent.

Ce double constat fait écho à ce que nous avons identifié avec la mesure d'impact de Super Demain. La matière collectée lors de la mesure d'impact nous aide à mieux cerner les besoins des parents. En proposant aux parents de filmer leur visite, de la commenter à chaud puis de revenir quelques mois plus tard sur ce qui avait – ou non – changé dans leur quotidien, nous faisions déjà le choix de prendre au sérieux leur expérience. C'est à partir d'une approche de l'expérience vécue que nous décrivons les besoins en germe dans chaque situation de vie dont les parents nous ont rendu compte en entretien.

En travaillant avec les outils de cette approche, nous avons appris à reconstituer ces situations non seulement comme des « exemples » illustratifs, mais comme des expériences complètes : ce qui déclenche la situation, ce que le parent anticipe, ce qu'il fait, ce qu'il ressent, les ressources qu'il mobilise, la façon dont il évalue après coup ce qui s'est passé. Ces récits mettent en évidence une hyper-responsabilisation des parents ainsi qu'un sur-investissement du contrôle et des normes. Si beaucoup de parents ne manquent pas d'informations sur les risques, ils manquent d'appuis pour interpréter ce qu'ils et elles vivent, et élaborer leurs propres décisions.

Deux exemples :

- Un père, plutôt confiant dans les pratiques numériques de ses enfants et lui-même familier des jeux vidéo, raconte le cadre qu'il a installé à la maison. Mais à mesure qu'il détaille ses choix, un léger flottement apparaît : comme s'il se sentait, sinon jugé, du moins attendu sur ce terrain. Il précise alors qu'il est « plutôt permissif », une manière de se situer, presque de se justifier, face à ce qu'il imagine être la bonne posture éducative.

- Lors d'un échange avec une maman, un médiateur explique que la classification ***PEGI** repose sur les possibilités d'interaction en ligne. Malgré cela, une mère évoque l'histoire d'une adolescente qui « *passait sa vie sur ce jeu* » pour justifier le respect des limites d'âge. En s'appuyant sur ce récit, elle réinterprète la classification à partir d'une inquiétude liée au temps d'écran, révélant un décalage avec les critères présentés.

Au fil des entretiens, une série de motifs récurrents est apparue : besoin de comprendre le sens des activités numériques et vidéoludiques de ses enfants ; besoin de ne pas se sentir seuls, ni jugés ; besoin d'outils pour analyser ses propres situations plutôt que de nouvelles listes de règles ; besoin de pouvoir dire « non » ou « oui » en connaissance de cause, sans avoir l'impression de trahir

ses valeurs ou de mettre ses enfants en danger ; besoin, enfin, que les contraintes matérielles et sociales soient reconnues, pour ne pas se voir proposer des réponses hors de portée. Peu à peu, nous avons construit une sorte de boussole permettant d'organiser ces besoins ; un ensemble de six familles de besoins, réparties en trois domaines :

- gestion des émotions et des relations ;
- recherche d'informations et de ressources de médiation ;
- compréhension des mondes numériques et de leurs aspects techniques.

Dans un premier temps, les besoins parentaux sont décrits sous une forme assez classique, proche d'un référentiel : une liste de besoins et de sous-besoins pouvant facilement basculer vers un inventaire de « compétences à acquérir » ou de « ressources à fournir » aux parents. Très vite, cette forme montre ses limites. Elle reconduit le risque de responsabiliser les familles, en laissant entendre qu'il suffit de mieux outiller les parents pour résoudre les problèmes, au prix d'une nouvelle couche de prescriptions dans des vies déjà très contraintes. Nous étions en train de fabriquer, malgré nous, un référentiel qui renforçait la charge morale des parents plutôt que la soulager.

[...] l'enjeu n'est pas d'aider les parents à « appliquer correctement » des prescriptions, mais à élaborer des décisions tenables pour eux, dans leur contexte, en assumant leurs choix.

Pour sortir de cette impasse, nous avons réinterrogé notre façon même de définir un « besoin ». En nous appuyant sur le cadre du design de l'expérience de vie (LivXD), nous avons choisi de le reformuler comme une condition permettant à un acteur de vivre une expérience soutenable dans un milieu socio-technique donné. Autrement dit, il ne s'agit plus seulement d'énumérer ce que les parents « doivent savoir ou savoir-faire », mais de décrire une typologie de points d'appui matériels, socio-relationnels ou institutionnels nécessaires pour qu'ils puissent prendre des décisions qui leur ressemblent.

C'est là que la recherche-action a commencé à jouer son rôle de levier de conception. À partir des situations reconstituées, nous avons formulé une série de principes très concrets pour nos médiations à destination des parents. D'abord, concevoir l'expérience des parents comme une expérience en soi, avec ses objectifs propres,

RESSOURCES

Petit guide à l'attention des parents dont les enfants jouent aux jeux vidéo

Au début de l'année 2024, l'équipe de Fréquence écoles s'est attelée à la rédaction d'un « Petit guide à l'attention des parents dont les enfants jouent aux jeux vidéo ». Il s'agissait de tenir compte des principes de conception identifiés : distinguer systématiquement les besoins des enfants de ceux des parents et étayer le jugement des parents. Le guide est structuré en fiches courtes, chacune articulant trois éléments : une scène du quotidien décrite du point de vue du parent et de l'enfant, les besoins en jeu dans cette situation (se rassurer, comprendre ce que l'enfant fait, tenir une règle sans entrer en guerre, se sentir légitime), et des pistes d'enquête pour la famille. Prenant appui sur un apport de connaissance (les modèles économiques du jeu vidéo, les formes d'engagement qu'ils suscitent chez les joueurs et joueuses, etc.), ces pistes prennent la forme de questions à se poser, de gestes d'observation (regarder l'enfant jouer, discuter avec lui des ressorts du jeu), de scénarios de discussion ou d'exemples de règles « test » à essayer sur une période donnée.

RESSOURCES

Playroom

Playroom est un espace autour du jeu vidéo pensé pour travailler en famille des situations de jeu qui génèrent habituellement tensions et malentendus. Les visiteurs y explorent cinq défis, chacun inspiré d'une situation vécue entre parents et enfants : finir une partie sans s'énerver, jouer ensemble sans mode d'emploi, inverser les rôles en laissant l'enfant guider son parent, apprendre à guider son enfant sans prendre sa place, et parler d'un jeu après la partie. Pour renforcer le lien avec le quotidien des familles, la scénographie de l'espace reconstitue des contextes familiers comme le coin repas d'une cuisine au sein duquel parents et enfants sont invités à débriefer une partie de jeu.

Chaque défi s'appuie sur un jeu précis (Minit, Overcooked, Keep Talking and Nobody Explodes, A Little to the Left…) et propose un scénario de coopération parent-enfant, des repères pour observer ce qui se passe (niveau d'engagement, communication, manière d'entrer dans le jeu), ainsi qu'une idée « à essayer à la maison » (construire un planning de jeu, choisir un jeu ensemble, demander à l'enfant d'assumer le rôle de « professeur de jeu vidéo », etc.). L'espace fonctionne ainsi comme un laboratoire où les familles testent des manières de jouer, de négocier et de discuter du jeu, avec l'objectif de repartir avec quelques clés pour vivre le jeu vidéo plus sereinement au quotidien.

et pas seulement comme un « *effet secondaire* » des dispositifs pour enfants. Ensuite, arrêter d'empiler des recommandations et des normes, et chercher plutôt à outiller une dynamique d'enquête : proposer des questions à se poser, des façons d'observer son enfant, des scripts de discussion, des méthodes simples pour évaluer un jeu ou un réseau social à partir de ce que la famille vit vraiment. Enfin, reconnaître que l'enjeu n'est pas d'aider les parents à « *appliquer correctement* » des prescriptions, mais à élaborer des décisions tenables pour eux, dans leur contexte, en assumant leurs choix.

Cette recherche-action a conduit à déplacer le regard, d'une parentalité numérique pensée en termes de « *bonnes pratiques* » vers une attention aux expériences vécues et aux besoins des parents, traduits en principes de conception et en outils concrets. À mesure que nous avançons, la question de « avec qui » travailler ces transformations s'impose : les situations racontées par les parents renvoient autant à l'école, au social, au médico-social ou aux lieux de loisirs qu'à la sphère familiale, et plusieurs des dispositifs présentés (Playroom, guides, situations miroir – voir encadrés ci-contre) ont été élaborés ou testés avec des professionnelles de ces champs. Les résultats sont en cours de stabilisation, mais cette interrogation traverse désormais notre travail : comment penser et outiller, avec les actrices et les acteurs, des cadres et des ressources partagées qui soutiennent durablement la capacité des parents à habiter leur rôle dans un environnement numérique omniprésent ?

Les encadrés ci-contre illustrent la façon dont ces principes se sont concrétisés dans trois dispositifs de médiation.

RESSOURCES

Guide « Mobiliser les situations miroir »

Le guide « Mobiliser les situations miroir » s'adresse aux professionnelles et bénévoles qui accompagnent les parents dans leurs usages numériques (éducatrices, travailleurs sociaux, médiatrices familiales et numériques, enseignants, psychologues, coordinatrices famille, etc.). Il propose une méthode relationnelle et non technique : partir de situations du quotidien déjà maîtrisées par les parents pour les aider à transférer leurs compétences éducatives vers des situations numériques vécues comme nouvelles ou difficiles.

La « situation miroir » est définie comme une situation familière et réussie (sorties dans le quartier, heure du coucher, choix d'un film, gestion d'un conflit entre copains, etc.) que la ou le professionnel mobilise en analogie avec la situation numérique de départ. Un schéma en quatre étapes formalise cette démarche : expression de la situation problématique, identification de la situation miroir, mise en lumière de ce que le parent sait déjà faire, puis définition des compétences à transférer vers la situation numérique. En activant des souvenirs de réussite, en valorisant les compétences existantes et en construisant un pont vers les enjeux numériques, l'approche vise à renforcer le sentiment d'efficacité personnelle des parents et à faciliter le passage à l'action.

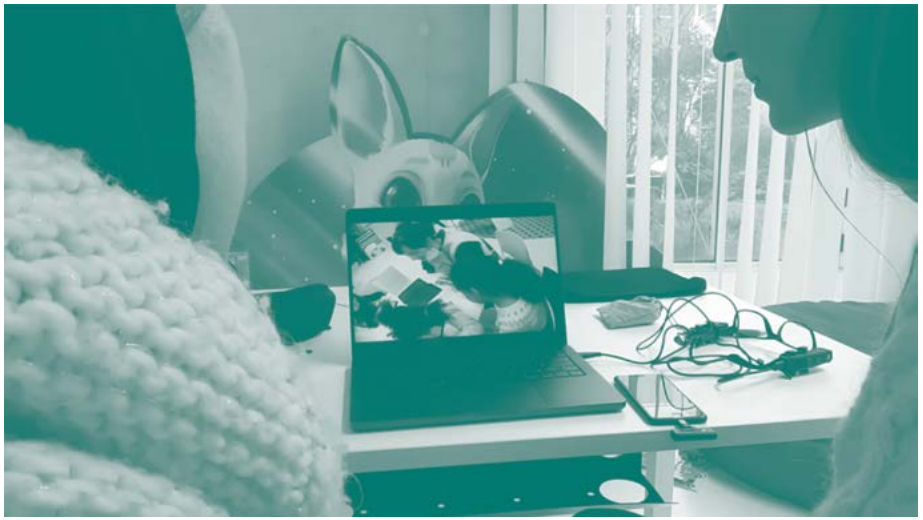

Dispositif REMIND © Fréquence écoles

REPORTAGE

Entre protection et connexion : l'Aide Sociale à l'Enfance face au numérique

par domitille pestre

*Fin 2023, plus de 220 000 mineurs – dont la moitié sont âgés de onze à dix-sept ans – bénéficient d'une mesure d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance (***ASE**)[1]. Comme la très grande majorité des jeunes de leurs âges[2], ils possèdent probablement au moins un équipement numérique. Alors que la plupart des jeunes non-placés sont accompagnés dans leurs pratiques numériques par leurs parents, comment est pensée l'éducation numérique des adolescentes et adolescents de l'ASE ? Équipements utilisés, pratiques numériques des jeunes, accompagnement, voici un tour d'horizon des enjeux liés au numérique au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance.*

Penser l'équipement des jeunes et des lieux d'accueil

Une question récurrente est celle des smartphones ou des téléphones des jeunes accueillis. Certains en possèdent dès leur prise en charge, d'autres en auront besoin au cours de leur placement. Dans tous les cas, il faudra financer le matériel et le forfait. Or, il n'existe pas de règles claires dans ce domaine. Les pratiques diffèrent suivant que le jeune est accueilli dans une famille ou dans une structure collective[3].

Les questions qui se posent aux équipes encadrantes sont très concrètes : faut-il demander aux parents leur autorisation pour racheter un nouveau téléphone ? Une éducatrice peut-elle souscrire à un abonnement au nom d'un jeune mineur en l'absence de ses parents ?

Il s'agit d'agir au cas par cas, s'adapter à l'enfant, suivant son âge, ses besoins, voire les ressources financières dont il dispose et de composer avec les règles de vie de la famille ou de l'institution d'accueil[4].

Au sein de ces dernières, les ressources matérielles varient sensiblement d'une structure et d'un département à l'autre (la protection de l'enfance est une de leurs compétences, les départements décident donc des moyens à lui allouer). La crise du Covid-19 a brutalement révélé à quel point les jeunes de l'ASE étaient sous-équipés. Pour combler cette fracture numérique, il a fallu débloquer des fonds en urgence pour prévenir le décrochage scolaire et sécuriser les parcours d'insertion. Aujourd'hui encore, les jeunes placés en famille d'accueil ont un meilleur accès à un ordinateur et à une connexion stable que ceux placés dans une structure collective.

[1] Les Cahiers de la Drees (2025), « L'aide sociale à l'enfance – Edition 2025 ». En ligne : drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-07/DD%20ASE%202025_VF.pdf

[2] Crédoc (2025), *Baromètre du numérique* : 91 % des plus de 12 ans sont équipés d'un smartphone. En ligne : arcep.fr/uploads/tx_gspublication/barometre-du-numerique_edition_2025_RAPPORT_mars2025.pdf

[3] Émilie Potin, Gaël Henaff et Hélène Trellu (2020), *Équiper le mineur placé. Le smartphone des enfants placés : Quels enjeux en protection de l'enfance ?*, Érès, pp. 103-116.

[4] Gaël Henaff, Émilie Potin, François Sorin (2021), « Les enjeux de la concertation dans les dispositifs de protection de l'enfance : L'exemple de la régulation des pratiques numériques des enfants placés », *La nouvelle revue – Éducation et société inclusives*, n° 89-90, vol. 1(1), pp. 83-99. En ligne : shs.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-education-et-societe-inclusives-2021-1-page-83?lang=fr&tab=sujets-proches

© « Teenager typing on phone », verkeorg

Le smartphone comme vecteur de liens et de continuité

Les jeunes accueillis ont des vies plus ou moins stables, parfois faites d'allers-retours entre leur domicile et des lieux de placement. Leur smartphone devient alors le fil rouge de leur existence : il crée un sentiment de continuité. Il permet de prendre des nouvelles de ses amis, sa famille, ses frères et sœurs, de garder des liens entre les différents lieux de vie. C'est grâce au smartphone que sont conservés contacts, photos ou d'autres traces de son passage, sa mémoire en somme. Pour Myriam Djoubri et Julie Erceau, en charge du rapport « Usages numériques en Protection de l'enfance » à l'ANSA[5], le téléphone représente « *un ancrage affectif, et [est] en fait une identité pour les jeunes [...] Ce regard sur ce que représente le téléphone pour ces jeunes est peu pris en compte* ».

En effet, l'usage du téléphone est parfois perçu négativement par les professionnelles et professionnels de l'ASE. Son usage bouleverse leur pratique car il permet aux jeunes de conserver un lien avec leurs familles, hors de leur médiation. Auparavant, c'était eux qui contrôlaient les temps et lieux de contacts avec les familles.

C'est tout un pan de leur rôle qui est à reconstruire afin d'intégrer cette nouvelle continuité de la communication entre les jeunes et leurs familles. Toujours pour les chercheuses de l'ANSA, l'enjeu est de trouver un équilibre entre l'envie d'un jeune de communiquer avec sa famille, au moins certains proches, tout en s'assurant que « *le travail d'éloignement et donc en parallèle de soins sur l'enfant [ne] va [pas] être remis en cause par des contacts récurrents avec la famille, et donc réactiver des traces traumatiques, des liens d'emprise, de toxicité* ».

Les tentatives de régulation des équipes encadrantes sont parfois accueillies avec défiance parce qu'elles sont interprétées comme des effractions dans l'intimité des jeunes, vécues comme un moyen de contrôle de l'institution sur les familles.

Accompagner les usages numériques des jeunes : tisser des liens de confiance

Au-delà de la communication avec leurs proches, les jeunes confiés à l'ASE ont des pratiques similaires aux adolescentes et adolescents de leurs âges : jeux vidéo, réseaux sociaux, échanges entre pairs, recherche d'informations, et pour les plus âgés, recherche d'emploi et démarches administratives.

Du fait de la complexité de leur parcours et de l'isolement induit, les jeunes de l'ASE sont plus exposés aux risques associés à ces activités. En l'absence de relations parentales ou familiales stables, les jeunes en quête de réponses ou de soutien devraient se tourner vers une éducatrice ou un éducateur. Malheureusement, ils éprouvent souvent des difficultés à créer des liens avec les équipes qui les encadrent : le manque d'effectifs, un *turnover* important, un défaut de formation[6] les en dissuadent. Le développement des IA génératives amplifient ce problème : « *pour certains jeunes c'est plus confortable d'aller se mettre dans sa chambre et de poser des questions sur son téléphone plutôt que d'aller discuter avec un éducateur ou une éducatrice* » souligne Myriam Djoubri, une des deux autrices du rapport.

[...] l'absence d'une approche structurée, d'une véritable éducation au numérique conduit à aborder les problématiques posées par son usage par sous l'angle du danger : cyberviolence, harcèlement, isolement etc. Or, et sans doute plus encore pour les adolescentes et adolescents accueillis par l'ASE, le numérique devrait être un outil puissant de lien social, de découverte, d'ouverture au monde et d'émancipation

---

[5] Myriam Djoubri & Julie Erceau (2026), « Usages numériques en Protection de l'enfance », *Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA)*. En ligne : solidarites-actives.com/fr/nos-projets/usages-numeriques-en-protection-de-lenfance

[6] Amélie Niemiec (2022) « Les professionnels de la protection de l'enfance à bout de souffle », *The Conversation*, https://theconversation.com/les-professionnels-de-la-protection-de-lenfance-a-bout-de-souffle-190175

Dans ce contexte, il convient d'agir pour créer un climat de confiance propice à un accompagnement numérique apaisé.

C'est le cas d'un groupe de travail de la Fédération des rayons de soleil de l'enfance, qui rassemble des associations de protection de l'enfance et propose un guide à destination des MECS (Maison d'enfants à caractère social)[7]. Les éducatrices et éducateurs y sont encouragés à « *pratiquer la co-immersion : s'autoriser à s'intéresser et à discuter des usages [numériques], à être à côté pendant le temps d'utilisation, à regarder avec eux, à s'immiscer dans leurs usages de manière explicite* ». Reste que l'exercice est difficile, l'équilibre délicat à établir. Certaines professionnelles et professionnels s'inquiètent de se montrer trop intrusifs[8], de trop entrer dans l'intimité des jeunes.

La réflexion pour accompagner ces usages du numérique ne doit pas rester à l'échelle des établissements ou des familles d'accueil. Une volonté publique et politique est indispensable pour améliorer la formation des équipes de l'ASE et favoriser, au long de leur carrière, les échanges entre pairs et retours d'expérience.

Parce que le numérique s'est immiscé dans de nombreux espaces de la vie (relationnelle, affective, scolaire), des jeunes accueillis par l'ASE – comme chez toutes celles et ceux de leur génération – il est urgent de mener une réflexion, non plus empirique et locale, mais systématique et structurée et de proposer une politique cohérente tant pour les jeunes que pour les équipes professionnelles.

En effet, l'absence d'une approche structurée, d'une véritable éducation au numérique conduit à aborder les problématiques posées par son usage sous l'angle du danger : cyberviolence, harcèlement, isolement, etc. Or, et sans doute plus encore pour les adolescentes et adolescents accueillis par l'ASE, le numérique devrait être un outil puissant de lien social, de découverte, d'ouverture au monde et d'émancipation.

[7] Fédération des rayons de soleil de l'enfance (2023), « Les Usages des outils numériques en MECS ». En ligne : irts-pacacorse.com/wp-content/uploads/2025/04/Livret-GREF-4.pdf

[8] Gaël Henaff, Émilie Potin, François Sorin (2021), *op. cit.*

© Sébastien Bertholet

VARIA

© Nordic Council of Ministers 2025 (Getty Images)

ON A LU POUR VOUS

Promouvoir l'inclusion numérique des femmes migrantes dans les pays nordiques

par anne-charlotte oriol

Comment permettre l'inclusion des femmes migrantes vulnérables dans les sociétés fortement numérisées d'Europe du Nord ? C'est la question à laquelle s'attachait un rapport rédigé par deux chercheuses, Maja Brynteson et Sigrid Jessen, pour le « Nordic Council of Ministers » publié en mai 2025 dans le cadre d'un programme de coopération régionale (Integration Norden) sur l'intégration des personnes migrantes[1].

[1] Le rapport s'appuie pour partie sur les résultats du projet « Digital Inclusion in Action » (2022-2025) qui s'est déployé entre les pays nordiques et les pays baltes et pour partie sur une étude qualitative menée au Danemark, en Finlande, en Suède et en Norvège (et Islande pour la revue des politiques publiques mais pas les entretiens avec les ONG).

L'inclusion numérique des populations migrantes est un sujet de politique publique particulièrement prégnant dans ces pays. D'abord, parce qu'ils sont parmi les plus numérisés au monde, mais aussi parce que la part de la population immigrée s'est significativement accrue dans les vingt dernières années[2].

Une participation entravée

Les femmes migrantes ne constituent pas un groupe homogène mais : « elles rencontrent souvent une combinatoire de défis et peuvent aussi rencontrer des problématiques systémiques comme les différences culturelles, le manque de connaissance des systèmes existants dans les pays d'accueil, et des barrières systémiques comme la discrimination, les responsabilités familiales et un accès limité aux modes de garde d'enfants et à l'éducation[3]. »

Ces difficultés, qu'elles subissent en tant que femmes, racisées, étrangères et parfois précaires, les distinguent d'autres groupes sociaux en risque d'exclusion numérique.

Parmi les femmes migrantes, sont plus particulièrement à risque, les femmes récemment arrivées (réfugiées, demandeuses d'asile), celles ayant une faible maîtrise de la langue majoritaire et celles issues de milieux socio-économiques et éducatifs défavorisés. Les recherches menées sur ces groupes sociaux dans les pays nordiques ont ainsi montré que ces femmes présentaient des risques « *disproportionnés* » en termes d'accès aux soins du fait de leur statut socioéconomique[4], ce qui se trouve renforcé par la forte numérisation de l'accès aux soins dans ces pays[5].

L'étude souligne plusieurs obstacles communs rencontrés par les femmes migrantes s'agissant plus spécifiquement des difficultés liées au numérique. Il y a d'abord la faible maîtrise de la langue, identifiée comme un frein majeur à l'inclusion numérique de ces femmes, en particulier parce qu'elle se mêle à la « *complexité des plateformes en ligne et du langage technique et bureaucratique souvent utilisés dans les services publics et les documents officiels*[6] ». Est ensuite soulignée la maîtrise des connaissances numériques avec de fortes variations entre des femmes qui ne maîtrisent pas les usages numériques basiques (utilisation d'un ordinateur, accès à des services en ligne, envoi d'emails) et d'autres pouvant avoir une expérience professionnelle dans le secteur informatique. Si les premières sont particulièrement fragilisées, les secondes rencontrent également des difficultés importantes dans les sociétés nordiques, notamment en termes d'insertion professionnelle.

La recherche menée souligne également un point moins fréquemment mentionné s'agissant des difficultés rencontrées par les personnes en situation d'exclusion numérique : la confiance – ou plutôt le manque de confiance – qui se joue tant au niveau individuel (confiance en soi) que par rapport aux outils numériques et au système des sociétés d'accueil[7]. Il importe enfin de mentionner le fait que ces femmes sont plus vulnérables aux risques de contrôle et de violence numériques qui peuvent renforcer leur isolement social[8].

Le numérique, une « arme à double tranchant »

Si la numérisation peut s'avérer bénéfique, elle pose de nombreux défis à l'intégration des femmes migrantes. Les autrices du rapport la considèrent comme « *une arme à double tranchant*[9] » : « *les outils et services numériques innovants peuvent combler l'écart entre les femmes migrantes et la société numérique, leur permettant d'accéder à des ressources essentielles, de se former et d'avoir des opportunités professionnelles* ». Mais pour les plus vulnérables d'entre elles, qui sont parmi les moins à l'aise avec le numérique[10],

---

[2] Selon le rapport, en 2023, la part de la population issue de l'immigration dans les pays de l'étude représentait 9 % en Finlande, 14 % au Danemark, 17 % en Norvège, 22 % en Islande et 20% en Suède fin 2023 (p. 10).

[3] Maja Brynteson & Sigrid Jessen (2025), *op. cit.*, p. 6.

[4] *Op. cit.*, p. 10.

[5] *Op. cit.*, p. 28.

[6] OMS (2023), « Women are at higher risk of digital health exclusion in Sweden », *new data shows*. En ligne : who.int/europe/news/item/11-12-2023-women-are-at-higher-risk-of-digital-health-exclusion-in-sweden--new-data-shows

[7] Maja Brynteson & Sigrid Jessen (2025), *op. cit.*, p. 17. Pour le cas français,, nous renvoyons également aux travaux de la sociologue Dominique Pasquier (2018), *L'Internet des familles modestes. Enquête dans la France rurale, op.cit*.

[8] Maja Brynteson et Sigrid Jessen, *op. cit.*, p. 29.

[9] *Op. cit.*, p. 7.

« *l'exclusion numérique risque d'exacerber les inégalités et d'accroître l'isolement social*[11] ».

Le panorama dressé tend à montrer qu'à l'exception de la Norvège[12], les pays nordiques ont développé des stratégies d'inclusion numérique fondées sur le principe de « *common-challenges common-solutions* » (« défis communs, solutions communes ») et non sur les besoins spécifiques des groupes concernés. Arguant que « *les ressources peuvent être utilisées plus efficacement quand les efforts ne sont pas démultipliés pour atteindre différents groupes*[13] », les promoteurs de cette approche privilégient les actions bénéficiant à l'ensemble des sous-groupes concernés plutôt que des actions spécifiques à chacun de ces groupes.

Il est trop tôt pour dresser un premier bilan de cette approche selon les autrices du rapport mais une vigilance particulière devra être portée à la manière dont les besoins des femmes migrantes les plus vulnérables sont pris en compte puisqu'au-delà des difficultés qu'elles partagent avec d'autres groupes, elles rencontrent des problématiques et des risques spécifiques.

L'importance des ONG pour apporter des réponses adéquates et co-conçues aux besoins des femmes

Deux types d'acteurs apparaissent comme pivots dans la mise en œuvre des politiques déployées en matière d'inclusion numérique des femmes migrantes. Il y a d'abord les municipalités qui sont décrites comme les relais de terrain des orientations politiques nationales grâce aux différents services sur lesquels elles peuvent s'appuyer (insertion ; logement ; accueil des personnes migrantes, etc.), mais aussi les médiathèques qui sont mentionnées à plusieurs reprises pour leur rôle en termes d'inclusion numérique. Le rapport se penche également sur les organisations de la société civile (« ONG ») qui : « *ont une connaissance directe de leur(s) public(s), peuvent fournir des cours de littératie numérique adaptés et créer des environnements rassurants. Elles peuvent être des ponts entre les femmes migrantes et le secteur public, permettant de créer un lien de confiance, de fournir une information claire et accessible et d'apporter une connaissance des publics accompagnés*[14] ».

Parmi les bonnes pratiques associatives identifiées, les autrices insistent sur deux axes. D'abord, l'accompagnement proposé par les ONG est conçu – voire co-conçu – de manière à répondre aux besoins et à s'adapter aux situations des femmes : mise en place de modes de garde d'enfant, réalisation de supports pédagogiques plurilingues, offre de cours sur plusieurs niveaux ou encore programmes spécifiquement dédiées aux femmes – parfois d'un même groupe linguistique et culturel. Ensuite, l'intégration des femmes est appréhendée dans sa globalité et ré-inscrit l'inclusion numérique dans un continuum visant l'apprentissage de la langue, leur insertion sociale, leur indépendance financière ou encore leur participation à la vie démocratique du pays d'accueil.

D'autres actions sont mentionnées pour leur pertinence pour l'accompagnement numérique des femmes migrantes. Le fait de proposer des services dans plusieurs langues est ainsi un aspect considéré par toutes les organisations interrogées comme « *essentiel*[15] » tant pour assurer le caractère inclusif des actions proposées que pour créer un cadre d'apprentissage accueillant et bienveillant. La mise en place de mentorat (entre femmes des sociétés d'accueil et femmes migrantes ou entre femmes migrantes) est également mis en avant. Ces pistes tendent à corroborer la nécessité de proposer des actions spécifiquement destinées à un public féminin pour leur permettre « *[d']échanger sur leurs ressentis et leurs expériences*[16] ». Est enfin pointé l'intérêt de proposer des actions suivant une progression dans les parcours d'inclusion numérique, pouvant aller jusqu'à de la formation pour

---

[10] Irina Papazu , Thorben Simonsen and Lara Reime (2024), « The digital state overflowing its boundaries: Considering the case of digital inclusion in Denmark » in J. Perriam , & K. Meldgaard Kjær (Eds.), *Digitalization in Practice: Intersections, Implications and Interventions*, pp. 75-93.

[11] Maja Brynteson et Sigrid Jessen, *op. cit.* p. 10.

[12] Voir la partie 3 du rapport : « Overview of Nordic digitalisation and digital inclusion-related policies », pp. 23-27.

[13] *Op. cit.*, p. 33.

[14] *Op. cit.*, p. 6.

[15] *Op. cit.*, p. 34.

s'insérer professionnellement dans le secteur du numérique pour les femmes qui seraient particulièrement intéressées par l'informatique.

Les ONG ayant pris part à l'étude notent tout de même un certain nombre de difficultés impactant leur travail et l'accompagnement qu'elles peuvent proposer. Elles soulignent le manque de soutien financier pérenne, seul à même de leur permettre de concevoir et proposer un accompagnement dans la durée. En première ligne, ces organisations doivent aussi composer avec les besoins de leurs publics qui évoluent et un environnement (notamment institutionnel) tout aussi changeant. En somme, ces organisations portent une part non négligeable de l'accompagnement des publics fortement vulnérabilisés par la numérisation de la société et de l'action publique « *sans avoir l'impression de recevoir les fonds ou ressources adéquates pour ce faire*[17] ».

Rien de très nouveau sous le soleil de minuit

En résumé, les autrices du rapport rappellent que si toutes les femmes migrantes ne sont pas à risque d'exclusion numérique, certaines sont confrontées à de nombreuses barrières qui empêchent leur inclusion numérique, et plus largement, leur pleine intégration et participation (sociale, économique, politique) dans des sociétés fortement numérisées.

L'importance soulignée de la confiance dans la prise en compte des enjeux d'inclusion numérique des femmes migrantes invite à ré-inscrire, d'une part, la réflexion sur ce sujet dans le cadre plus large des politiques d'inclusion et d'insertion et, d'autre part, dans un tissu plus fourni d'acteurs, institutionnels comme associatifs afin aborder ces enjeux dans leur globalité (accès aux droits, insertion, santé, loisirs, apprentissage de la langue, etc.).

Les politiques menées dans les pays nordiques privilégient, dans leur grande majorité, cette approche dite des « *common-challenges common-solutions* » dont il est encore trop tôt pour mesurer la pertinence pour les femmes migrantes – et l'ensemble des publics concernés plus largement. On peut tout de même s'interroger sur la réelle prise en compte des difficultés cumulées rencontrées par les femmes migrantes évoquées précédemment.

Au-delà de l'image, bien souvent idéalisée, présentées des sociétés nordiques, ce rapport donne à voir des réalités plurielles et complexes, soulève de nombreuses questions quant à la prise en charge et l'accompagnement des femmes migrantes vulnérables mais souligne aussi des bonnes pratiques – notamment associatives – desquelles s'inspirer. aco

---

[16] *Op. cit.*, p. 35.

[17] *Op. cit.*, p. 31.

REGARD D'EXPERT

Hubert Boët : interroger l'idéal techno-éducatif du « tout sur-mesure »

par zoé aegerter

« Conçues pour s'adapter à ton niveau et t'aider à apprendre à ton rythme, nos leçons combinent le meilleur de l'intelligence artificielle et de la linguistique ». *Ce message publicitaire résume à lui-seul l'argument d'autorité que représente aujourd'hui l'intelligence artificielle pour les acteurs des EdTech (technologie de l'éducation). Nous avons invité le chercheur Hubert Boët (GRIPIC, Celsa), spécialiste des technologies d'apprentissage adaptatif (ou adaptive learning) à revenir sur les promesses et les représentations qui leur sont associées.*

Pour commencer, quand on parle d'*adaptive learning*, de quoi parle-t-on ?

L'***adaptive learning*** est une expression très présente dans l'espace médiatique anglo-saxon, puis francophone, à partir des années 2010. Nous sommes alors en plein boom des big data tandis que, à partir de 2012, le *machine learning* (IA) va installer dans les esprits l'idée qu'avec beaucoup de données on peut prédire des phénomènes complexes (bourse, météo) ou des comportements en ligne (achat, clics, temps de visionnage). L'*adaptive learning*, c'est donc la promesse d'adapter la pédagogie en fonction des besoins des apprenants, c'est-à-dire, concrètement, en fonction de leurs données collectées en ligne. Il y a alors deux acteurs notables, l'entreprise Duolingo sur le marché de l'apprentissage des langues en ligne, sur laquelle j'ai longuement enquêté dans ma thèse, et la start-up Knewton, qui cherche spécifiquement à concurrencer les grands éditeurs de manuels sur le marché de l'enseignement supérieur. Ce qui est intéressant, c'est que Duolingo a été créé par un chercheur de l'université Carnegie Mellon (Pittsburgh) qui abrite depuis les années 1970 des travaux sur les « systèmes de tutorat intelligent », c'est-à-dire sur des dispositifs algorithmiques permettant d'adapter le choix et l'enchaînement des contenus pédagogiques en fonction des besoins des apprenants.

> *L'adaptive learning c'est donc la promesse d'adapter la pédagogie en fonction des apprenants, c'est-à-dire, concrètement, en fonction de leurs données collectées en ligne.*
>
> ***Hubert Boët,***
> *chercheur au GRIPIC*

L'idée de pouvoir adapter la pédagogie n'est pas née avec l'économie numérique, quelle est son histoire ?

Aux États-Unis au début du 20e siècle, le modèle consistant à enseigner de la même façon à tous les élèves est remis en question. On prend conscience du fait que certains élèves se révèlent en difficulté, tandis que d'autres sont en avance, et donc que ce modèle a ses limites. L'argument selon lequel il faudrait « s'adapter au rythme de chacun » est d'ailleurs toujours présent dans les discours promotionnels actuels. Dans les années 1920, le professeur de psychologie Sidney Pressey met au point la Teaching machine qui est considérée comme l'une des premières du genre. Le principe est assez sommaire : l'enseignante prépare un QCM sur un rouleau que la machine va ensuite présenter à l'élève, question par question. La particularité est que, si l'élève appuie sur la mauvaise réponse, la bobine reste bloquée jusqu'à ce qu'il trouve la bonne.
Ce simple retour d'information (*feedback*) constitue une

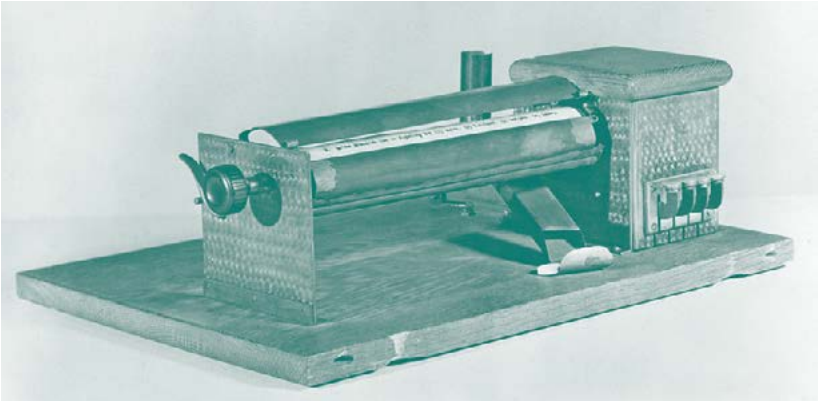

Teaching Machine, Sydney Pressey, 1925 ©Ohio State University

première forme d'adaptation entre une machine mécanique et une personne apprenante. Nous pouvons aussi considérer la Teaching Machine comme un système d'évaluation automatique. Dans le domaine de l'apprentissage, et d'autant plus pour les technologies de l'apprentissage, l'évaluation (la notation) est un sujet central.

Justement, sur quelle(s) conception(s) de l'apprentissage ces travaux vont-ils se développer ?

Une controverse va d'abord opposer le ***constructivisme** au ***behaviorisme** sur la nature même de l'apprentissage. Pour Dewey puis Piaget, apprendre consiste à construire activement des connaissances par l'expérience, en interaction avec un environnement. À l'inverse, Thorndike puis Skinner défendent une conception comportementale et mécaniste selon laquelle l'apprentissage résulte d'un conditionnement. Il serait alors possible d'orienter le comportement (*behavior*) d'un individu en le conditionnant selon un système de récompenses (conditionnement dit opérant). Cela revient à concevoir l'apprentissage comme un mécanisme qui opère malgré l'apprenant. En effet, le behaviorisme ne s'intéresse pas à ce qui se passe pour l'élève, à ce qu'il comprend, à ses perceptions ou ses représentations, mais uniquement à ce qui permet de lui faire correspondre au résultat attendu.

À partir des années 1950, les sciences cognitives émergentes critiquent ce qu'elles perçoivent comme un réductionnisme. L'apprentissage est alors conçu comme un traitement de l'information, impliquant représentations mentales, mémoire, attention et raisonnement. Cette approche renouvelle l'intérêt pour l'étude des processus internes de la cognition et coïncide avec le développement de l'intelligence artificielle et de son courant dit symbolique, qui cherche à coder ces représentations dans la machine. Dans les faits, les travaux qui suivent sur les systèmes de tutorat intelligents restent marqués par une approche verticale, malgré les nouvelles possibilités d'interaction et de découverte offertes à l'apprenant à partir des années 1980. La prise de pouvoir du courant dit ***connexionniste** de l'intelligence artificielle, basé sur l'apprentissage machine et les données numériques de plus en plus nombreuses issues du web, relance aussi l'approche comportementale dans les années 2000. Il s'agit de configurer des algorithmes capables de modéliser l'apprentissage d'un individu en comparant ses traces à celles de milliers voire de millions d'utilisateurs et utilisatrices.

La tension entre behaviorisme et constructivisme reste donc une clé de compréhension importante des recherches sur l'adaptativité.

> *La tension entre behaviorisme et constructivisme reste une clé de compréhension importante des recherches sur l'adaptativité.*
>
> ***Hubert Boët,***
> *chercheur au GRIPIC*

Qu'est-ce qui vient remettre en question les systèmes de tutorat intelligents ?

Ces programmes reposaient sur des systèmes par règles où les ingénieurs étaient amenés à programmer le type de décision que devait prendre la machine en fonction de scénarios d'apprentissage et des comportements qu'ils prévoyaient chez l'apprenant. Les ingénieurs se posaient des questions du type « Est-ce qu'on le laisse faire ? », « Est-ce qu'on le laisse se tromper ? », « Est-ce que là on lui donne un retour ou pas ? », etc. Ces systèmes étaient donc très complexes, difficiles à concevoir, peu maniables pour l'utilisateur et prenaient peu en

compte la conceptualisation propre à l'apprenant. Il faut attendre les années 1980-1990 pour que la recherche dans le champ des technologies éducatives se tourne vers les « *environnements informatiques pour l'apprentissage humain* ». Ces environnements sont rendus possibles par le développement des interfaces utilisatrices (souris, clavier) et des interfaces graphiques. D'une certaine façon, ces programmes tentent de créer un environnement suffisamment riche en possibilités pour que l'apprenante puisse réaliser ses propres expériences (ou l'enseignante, proposer ses propres exercices). Les systèmes de tutorat ne deviennent alors qu'un domaine de recherche parmi d'autres, tentant de prendre cette vague constructiviste de l'interactivité. Quand les techniques d'apprentissage machine se répandent dans les années 2000 avec la généralisation du web et le big data, elles sont hybridées avec les algorithmes écrits et statiques déjà en place. Aujourd'hui, des croisements avec les systèmes d'IA générative sont explorés, s'ajoutant à ces différentes strates technologiques qui n'ont pas disparu, contrairement à ce que laisse souvent entendre les discours qui présentent l'intelligence artificielle comme une innovation disruptive.

Qu'est-ce qui vous a amené à concentrer vos recherches autour de l'*adaptive learning* ?

J'ai toujours été passionné par les prophéties autour de la technologie et de l'intelligence artificielle, notamment leur promesse de personnalisation dans divers pans de la société. En rencontrant ce terme d'*adaptive learning*, j'ai entrevu des enjeux fondamentaux pour l'éducation. La promesse est en effet aussi ambitieuse qu'alléchante : adapter automatiquement la pédagogie selon les besoins de chaque élève (besoins cognitifs, psychologiques, etc). J'ai donc cherché à comprendre ce que ça impliquerait de mettre en place des outils comme ça pour le fonctionnement même des systèmes éducatifs en termes d'organisation de la classe, de place de l'enseignant par rapport à ses élèves et puis aussi d'administration de l'éducation. Parce que, bien souvent, ces logiciels se contentent d'afficher les résultats des élèves sous formes de tableaux de bord et de *learning analytics* (statistiques) adressés aux enseignants, aux parents ou aux directrices d'établissement (aux US par exemple). Cela entend une conception managériale de l'éducation qui, mise en perspective, promeut une certaine industrialisation de l'éducation, que j'ai nommée « par l'engagement ».

Ce mode d'organisation de l'éducation vise à maximiser l'engagement de l'élève, une notion malléable prenant tantôt un sens pédagogique (la motivation de l'élève à apprendre) tantôt une acception commerciale (la rétention des usagers et usagères dans l'application et la perspective pour l'entreprise de monétiser leur présence). Des indicateurs quantitatifs comme la fréquence de connexion ou la durée des sessions reposent sur divers ingrédients techniques comme les algorithmes d'apprentissage adaptatif, les tableaux de bord et des dispositifs ludiques sur les interfaces. Le principe est de dire qu'une pédagogie divertissante et personnalisée favoriserait l'apprentissage. En découle au final une pédagogie d'influence behavioriste, les enseignants et apprenantes participant à une organisation managériale et quantitativiste de l'éducation.

> *« J'ai toujours été passionné par les prophéties autour de la technologie et de l'intelligence artificielle, notamment leur promesse de personnalisation dans divers pans de la société. »*
>
> ***Hubert Boët,***
> *chercheur au GRIPIC*

Est-ce que vous avez pu faire des observations en classe, sur la façon dont ce type de programme vient transformer le rôle de l'enseignant ou les relations entre les élèves, par exemple ?

Dans ma thèse, j'ai analysé les politiques publiques en matière d'IA et de personnalisation de l'éducation, ainsi que les discours, les stratégies économiques et les outils proposés par une dizaine d'entreprises américaines et françaises. Par exemple, Lalilo pour l'enseignement de la lecture aux jeunes enfants, Adaptiv'Math à propos des mathématiques au collège, Knewton pour l'enseignement supérieur ou encore Duolingo qui est positionné sur l'auto-formation (aux langues). J'ai analysé les stratégies d'acteurs industriels.

Dans le cadre de mon post-doctorat au GRIPIC (Celsa), je travaille au sein du projet PostGenAI@Paris (Sorbonne Université) qui me permets de faire des analyses en classe, dans des établissements différents, pour confronter ces stratégies industrielles aux pratiques des publics. L'idée est par exemple d'observer les interactions des élèves entre eux et les interactions entre élèves et enseignantes, lors de leur utilisation d'un logiciel d'initiation à la programmation. De façon générale, je dirais qu'une des clés de compréhension pour interroger ces technologies de l'adaptation repose sur les différences de culture éducative entre la France et les États-Unis, en l'occurrence. Pour résumer, aux États-Unis, l'enseignant est davantage mis dans un rôle de facilitateur, il doit suivre le programme et animer sa classe. En revanche, en France nous avons un acquis important qui est la liberté pédagogique. Cette liberté doit garantir à l'enseignante une certaine liberté dans l'espace de sa classe pour mettre en place les pédagogies qui lui semblent justes et adaptées ! Dans les programmes d'*adaptive learning*, ça se traduit par le fait que l'enseignante conserve le rôle de pilote, dans Adaptiv'Math par exemple elle peut assigner des exercices à ses élèves, par le biais de la plateforme, et contrôler voire annuler les interventions de l'algorithme.

> *Le revers de l'adaptation [pour les industriels] c'est que cela demande de disposer d'une grande quantité de variantes et de formulations différentes pour chaque contenu pédagogique, et ceci afin d'afficher une réponse adaptée à chaque cas particulier ou profil. Avec l'IA générative, s'ouvre la promesse de pouvoir générer à la volée ces contenus.*
>
> **Hubert Boët,**
> *chercheur au GRIPIC*

Quelles opportunités l'IA générative représente-t-elle pour les acteurs de l'*adaptive learning* ?

Du point de vue des chercheuses qui travaillent sur les systèmes de tutorat intelligent, l'IA générative constitue un moyen d'explorer la personnalisation des ressources pédagogiques (leçons, exercices, indices, conseils). Ça passe, par exemple, par la génération de remédiations adaptées aux besoins individuels identifiés par les algorithmes ou par des exercices personnalisés en fonction des centres d'intérêt de l'élève. Du côté des industriels, l'IA générative semble pouvoir leur permettre de venir à bout du problème des contenus. En effet, le revers de l'adaptation, c'est que cela demande de disposer d'une grande quantité de variantes et de formulations différentes pour chaque contenu pédagogique, et ceci afin d'afficher une réponse adaptée à chaque cas particulier ou profil. Avec l'IA générative, s'ouvre la promesse de pouvoir générer à la volée ces contenus. Reste à savoir quelles sont les données prises en compte pour générer ces réponses, si celles-ci sont conformes aux attentes pédagogiques de la société ou ne reproduisent pas des biais discriminatoires, par exemple. Il s'agit aussi de saisir les interactions entre humains lors de l'utilisation des médias adaptatifs (élève-élève, élèves-enseignant) pour comprendre sur les plans pédagogiques, sociologiques ou psychologiques les retours qui peuvent être pris en charge par une IA générative et celles qui au contraire doivent rester de l'ordre de l'exploration entre pairs ou du dialogue entre l'enseignant et l'élève.

> *Si l'idée d'une maïeutique algorithmique est séduisante, l'IA générative seule fragilise aussi notre rapport à la vérité et à la connaissance car ces systèmes génératifs ont de forts biais de validation*
>
> **Hubert Boët,**
> *chercheur au GRIPIC*

Enfin, je dirais qu'inversement, l'*adaptive learning* peut aussi représenter des opportunités pour l'IA générative en éducation. On sait que l'usage généralisé de celle-ci se fait via la figure du *bot*, avec lequel il devient possible de discuter, voire de cheminer dans une réflexion. Mais, si l'idée d'une maïeutique algorithmique est séduisante, l'IA générative seule fragilise notre rapport à la vérité et à la connaissance car ces systèmes génératifs ont de forts biais de validation (***sycophancy**, ndlr). Autrement dit, leurs réponses ont tendance à nous donner raison, individuellement, et à renforcer nos représentations, ce qui ne va pas dans le sens d'une connaissance partagée ou d'un développement de l'esprit critique. Combinée à des algorithmes d'apprentissage adaptatif qui modélisent

l'apprentissage et les lacunes de l'élève par rapport à un référentiel partagé, des perspectives intéressantes s'ouvrent sur le plan éducatif. On le voit cependant, aucunes des perspectives évoquées ne peut faire l'économie d'un cadrage étroit des humains et d'un débat collectif sur les savoirs à acquérir et sur les manières d'y parvenir.

RESSOURCES

POUR ALLER PLUS LOIN,
QUELQUES ARTICLES RECOMMANDÉS PAR HUBERT BOËT

Un état de l'art sur l'IA en éducation

Wayne Holmes & Ilkka Tuomi (2022), « State of the art and practice in AI in education » *European Journal of Education*, n° 57/4, pp. 542-570.

En ligne : **researchgate.net/publication/364994764_State_of_the_art_and_practice_in_AI_in_education**

Une expérimentation sur l'intégration de l'IA générative dans l'apprentissage de la programmation

Hacer Güner & Erkan Er (2025), « AI in the classroom: Exploring students' interaction with ChatGPT in programming learning », Education and Information Technologies, vol. 30, pp. 12 681-12 707.

En ligne : **https://doi.org/10.1007/s10639-025-13337-7**

Une enquête sociologique sur l'intégration de l'IA générative dans un lycée en France

Cédric Naudet (2025) « L'usage de l'intelligence artificielle générative au lycée : un révélateur des inégalités socio-scolaires ? », *Distances et médiations des savoirs*, n° 51.

En ligne : **http://journals.openedition.org/dms/11781**

© Sébastien Bertholet

LES REVUES NEC

NUMÉRO 1

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU NUMÉRIQUE

NUMÉRO 2

SANTÉ & NUMÉRIQUE

NUMÉRO 3

ILLETTRISME ET INCLUSION NUMÉRIQUE

NUMÉRO 4

JEUX VIDÉO & NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

NUMÉRO 5

NUMÉRIQUE ET MIGRATIONS

NUMÉRO 6

IA ET MÉDIATIONS

NOUVEAU !

NUMÉRO 7

PARENTALITÉS NUMÉRIQUES

À PROPOS

DE CETTE REVUE

Les six premiers numéros de la revue NEC

En 2020, le premier numéro des carnets NEC locaux est publié.

Il inaugure alors une enquête singulière qui se propose d'aller à la rencontre des territoires et des personnes qui se mobilisent pour faire émerger un numérique d'intérêt général. Un numérique pensé et construit de manière plus éthique, plus ouverte, plus durable et inclusive. Trois ans et quatorze parutions plus tard[1], il nous semblait nécessaire de repenser les formats de restitution de cette enquête, qui cherche moins à présenter les « bonnes » pratiques d'aménagement numérique du territoire qu'à en dévoiler les nouveaux contours. Avec cette refonte, donnant naissance à la Revue NEC, nous souhaitons continuer de questionner l'ensemble des manières de voir, de penser le numérique, ses effets, ses opportunités. Nous souhaitons également constituer des agencements de travail et de réflexion fertiles, capables de venir équiper les concernements autour des phénomènes pluriels d'exclusions numériques ou de structuration de solutions numériques plus durables et éthiques.

Car en circulant au sein des événements labellisés NEC pendant plus de trois ans, nous nous sommes rendus à l'évidence, déjà pointée par Bruno Latour dans l'un de ses derniers ouvrages : « *il n'y a pas de monde commun. Il n'y en a jamais eu. Le pluralisme est avec nous pour toujours*[2] ». À ce titre, le monde commun est *« à composer, il est à faire, à créer, à instaurer*[3] ». De la même manière, un numérique pensé *en commun(s)*, ne peut se composer que progressivement. À chaque fois, il faut ajuster et non pas appliquer, spécifier et non normer. Il faut avant tout *décrire*. C'est pour cette raison que nous considérons les numéros de cette revue comme les jalons d'une enquête qui cherche à participer à un mouvement plus vaste de description, de composition d'un numérique d'intérêt général. Une revue qui cherche à dessiner le dessein d'un monde commun plus juste, plus habitable, plus soutenable.

À travers l'exploration de différentes thématiques, la revue NEC souhaite présenter trois fois par an cette investigation, ce *trajet d'instauration* d'un numérique d'intérêt général français.

En avant !

yaël benayoun & françois huguet
rédaction en chef de la revue NEC

[1] Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces carnets sur la page dédiée du site Numérique en Commun[s].

[2] Bruno Latour (2022), *Puissances de l'enquête, L'École des Arts politiques*.

[3] *Ibid.*

À PROPOS

Le comité éditorial de la revue NEC

zoé aegerter

Designer, enseignante et chercheuse associée à la chaire Innovation publique (ENSCI Les Ateliers, INSP, SciencesPo, École Polytechnique). Fondatrice du studio de création *Les Causeuses*.

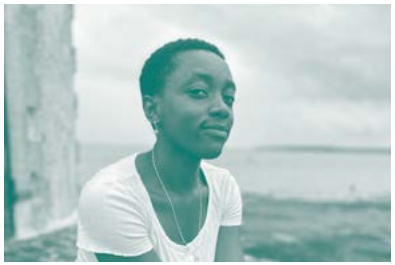

léa amable

Designer d'écosystèmes visuels et fondatrice du studio Atem – Graphisme & Designs.

yaël benayoun

Consultante et chercheuse indépendante en sciences sociales. Cofondatrice de l'association techno-critique *Le Mouton Numérique*, et animatrice du podcast *Questions d'asso* sur la vie associative.

françois huguet

Sociologue et chercheur associé à la chaire Innovation publique (ENSCI Les Ateliers, INSP, SciencesPo, École Polytechnique). Co-fondateur de *vives voies*, association qui œuvre au quotidien pour inventer et partager des projets qui explorent les mondes des sciences humaines et sociales, de la culture, des solidarités et du design.

anne-charlotte oriol

Consultante et chercheuse indépendante en sociologie. S'intéresse aux enjeux sociaux et politiques aux prises avec le numérique.

domitille pestre

Co-fondatrice de l'association fable-Lab, dont l'objectif est de réduire les insécurités et discriminations linguistiques, et animatrice du podcast *Questions d'Asso*.

claire richard

Autrice et journaliste indépendante. Travaille sur les cultures numériques, les croisements entre intime et politique et les formes de l'action collective. Autrice de livres (*Des Mains Heureuses, Les Chemins de désir*), de podcasts en fiction et non fiction.

pauline reboul

Docteure en sciences de l'information et de la communication, Pauline est responsable de la recherche au sein de Fréquence écoles. Elle y pilote les activités de recherche consacrées à l'éducation au numérique et à l'accompagnement des actrices et acteurs éducatifs.

AUTRICE INVITÉE POUR LE NUMÉRO « PARENTALITÉS NUMÉRIQUES »

CRÉDITS

Date de publication : Été 2026

Rédaction en chef
yaël benayoun
françois huguet

Relecture
yaël benayoun

Coordination éditoriale du numéro
françois huguet

Rédaction des articles
zoé aegerter
yaël benayoun
christelle gilabert
françois huguet
anne-charlotte oriol
domitille pestre
pauline reboul
claire richard

Design graphique
léa amable de Atem – Graphisme & Designs
zoé aegerter

Typographie
Montserrat
Crimson Text

Photographies-illustrations

AFP/Getty Images
App Store
Bayard, Éditions érès
CC Rhône Crussol
Compte Instagram maman_sa_mere
Compte Instagram momlife_comics
Compte Instagram Naître et grandir
Compte Instagram papatriarcat
Compte Instagram parentepuise
Chut Explore
Compte Instagram Dr Christelle Kountchou
FNEPE
Fréquence écoles
Geek Junior
Jeremy Keith (CC-by 2.0)
Julien Le Coq / FTV
Nordic Council of Ministers 2025 (Getty Images)
Ohio State University
Omar Ramadan (CC 4.0)
Papillon
Pix
Promeneurs du net 07
Sébastien Bertholet
« Teenager typing on phone », verkeorg
Tralalere
yaël benayoun
zoé aegerter

Impression
Imprimerie SEP
29 rue Emile Jamais, 30900 Nîmes

Supervision de cette revue
La revue NEC est produite dans le cadre d'un partenariat entre l'association vives voies et le Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Informations légales
ISBN = 978-2-488583-17-6 (version imprimée)
ISBN = 978-2-488583-16-9 (version en ligne)
ISSN : 3073-4867

7 · ÉTÉ 2026

LA REVUE NEC

CONSTRUIRE UN NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.numerique-en-communs.fr

Parentalités numériques

Ce numéro s'intéresse aux « parentalités numériques » en faisant dialoguer les points de vue des jeunes, des parents, des professionnelles et des professionnels. Il montre que le numérique n'est jamais univoque : à la fois espace de socialisation et d'émancipation, il est aussi le lieu de tensions éducatives bien réelles.
Dès lors, les réponses fondées sur le contrôle ou l'interdiction apparaissent aussi fragiles que contournables.

À rebours de ces solutions, ce sont le dialogue, les pratiques de médiation et le développement d'une culture critique qui se révèlent décisifs. En creux, ce numéro met en lumière la persistance d'inégalités sociales face aux usages numériques, et invite à les penser comme un enjeu profondément collectif et indispensable pour penser un numérique d'intérêt général.

Revue rédigée par
zoé aegerter
yaël benayoun
françois huguet
anne-charlotte oriol
domitille pestre
pauline reboul
claire richard

@numérique-en-commun-s

ISBN : **978-2-488583-17-6**
ISSN : **3073-486X**

Revue gratuite, ne peut être vendue

Cette revue est mise à la disposition du public sous Licence Ouverte / Open Licence